RÉVOLUTION

QUÉBÉCOISE

numéro quatre - volume un
décembre mil neuf cent soixante-quatre
cinquante cents

SOMMAIRE

décembre 1964

RÉVOLUTION QUÉBECOISE

revue politique
paraissant le quinze
de chaque mois

secrétariat et service d'abonnement:
3009 Maplewood, app. 11, Montréal.

bureau, du lundi au vendredi:
de 2 à 5 et de 7 à 10 p.m. Tél.: RE 9-4373

représentant à Paris: michel brûlé,
24, Le Regrattier, Paris 4e
DAN-07-03

directeur: pierre vallières
secrétaire à la rédaction: charles gagnon

distributeur: Agence de distribution populaire,
1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.
Tél.: 523-1182

prix: 50 cents. 12 numéros: $5.00 (étudiants: $3.00)

le r.i.n. et les travailleurs ou

La solution-omnibus

par pierre vallières

La bourgeoisie nationale québécoise est incapable d'agir comme une force **indépendante** au sein du capitalisme monopoliste dont elle est et demeurera un parent pauvre. Cette bourgeoisie, partagée encore entre une volonté nouvelle de participation aux progrès du néo-capitalisme et une longue tradition anti-industrielle, est trop faible pour jouer un rôle déterminant dans l'histoire nord-américaine. Elle ne peut renforcer sa cohésion et ses privilèges de classe dirigeante qu'en se débarrassant de ses éléments les plus réactionnaires (représentés par l'Union nationale) et en trouvant un soutien accru dans les capitaux étrangers. De plus, cette bourgeoisie doit durcir son idéologie capitaliste à la fois pour maintenir le pouvoir à Québec et pour rassurer Washington toujours à l'affût des "communistes" qui, dans l'une ou l'autre de ses colonies, pourraient profiter des transformations sociales (imposées par l'évolution même du capitalisme en ces pays) pour provoquer une rupture "irréparable" avec l'ordre yankee.

Car à chaque période de transition, à chaque étape de croissance, surgissent des conditions d'incertitudes économiques, sociales et politiques qui favorisent l'instabilité générale propice à des bouleversements sociaux décisifs. C'est dans ces périodes troubles que se joue souvent l'histoire d'un peuple. C'est dans ces périodes que tout est permis mais où rien n'est donné, car l'histoire n'avance pas toute seule: elle a besoin d'hommes résolus qui sachant analyser correctement les lois auxquelles les sociétés ne peuvent échapper, savent, au moment opportun, diriger l'action d'un peuple dans le sens de l'histoire, dans le sens du progrès humain, dans le sens de l'abolition des inégalités sociales entre les hommes.

Dans ces périodes de profonde transformation sociale, il est souvent question de libération collective, d'indépendance et de salut. Les messies côtoient les traîtres, les progressistes se mêlent aux profiteurs, les al-

liances et les divisions se multiplient, les coalitions égarent l'ensemble du peuple sur l'objectif poursuivi par ses dirigeants, les déceptions abondent au moins tout autant que les illusions, et personne ne peut se décerner un certificat de certitude absolue ou de pureté. Mais, malgré tout, la conscience politique progresse, les masses populaires s'organisent, l'histoire prend un sens nouveau et soudain on se rend compte que tout est en train de changer. L'ordre ancien s'écroule.

Au Québec un tel processus, que l'on peut qualifier de pré-révolutionnaire, est déjà amorcé, avec tout ce que cela comprend d'euphorie (1960), de déceptions (le bill 60, le bill 54, René Lévesque), d'écoeurement (les conférences fédérales-provinciales), de conflits majeurs (La Presse), de répressions (samedi de la matraque), de belles promesses (le rapport Parent), de révolte (le F.L.Q.), de colères remplies d'avenir (la marche des cultivateurs, celle des étudiants, le développement de la conscience de classe chez les travailleurs), etc.

Les problèmes sont multiples et les gens, mal préparés à ces bouleversements, recherchent souvent des miracles. Le mythe de l'INDEPENDANCE EN SOI, remède à tous nos maux, est le miracle à la mode, la solution-omnibus comme aime à dire Jean Rochefort. Faisons l'indépendance et puis **après** nous nous organiserons une petite vie sociale à notre mesure, comme nous en rêvons depuis la Conquête de 1760! Faisons l'indépendance et nous supprimerons le chômage. Puisque tout le mal vient de la Confédération, tuons la Confédération et nous serons tous guéris! Comme si l'injustice sociale et l'exploitation de l'homme par l'homme étaient la conséquence de cette Confédération. Comme si "en régime français" le capitalisme aurait mis l'inégalité sociale entre parenthèses pour sauvegarder l'unité de "la race"!

Le R.I.N., solution-miracle?

Nous ne sommes pas contre l'indépendance du peuple québécois. Loin de là! Mais nous sommes contre les apparences de l'indépendance.

Nous sommes contre l'indépendance ni chair ni poisson, l'indépendance **en tant que valeur absolue**, comme dit Pierre Bourgault, président du R.I.N. Nous sommes contre l'indépendance qui soi-disant pourrait être **un moyen** au service tout autant des classes dirigeantes contre les travailleurs que des classes exploitées contre la bourgeoisie. L'indépendance dont parle Bourgault, ce n'est rien du tout. Loin d'être un moyen, elle est un pur mythe. Qu'est-ce, en effet, qu'une indépendance qui ne serait **réalisée** à la fois ni par la bourgeoisie ni par la classe ouvrière, mais qui serait un préalable aussi bien à la rénovation du régime capitaliste qu'à une émancipation réelle de la classe ouvrière?

On s'imagine que l'indépendance précède alors qu'elle suit. Le problème n'est pas de savoir s'il faut opter pour ou contre l'indépendance en soi, pour ou contre l'indépendance-préalable, mais de savoir pour quelle sorte d'indépendance on est prêt à lutter. Car tout homme, tout peuple a droit à l'indépendance: c'est son droit le plus sacré.

Etre contre l'indépendance est aussi stupide qu'être pour elle, si on ne dit pas pour quelle classe de la société on se bat. Car la réalité n'est pas d'abord la nationalité mais la lutte des classes. La nationalité est un accident comme le nom que nous portons. Ce qui est déterminant fondamentalement, c'est notre situation sociale. Faisons-nous partie des acheteurs de travail ou des vendeurs d'emplois? C'est de là qu'il faut partir. Partout, même chez les peuples les plus colonisés, la nation est divisée en deux classes antagonistes qui ne peuvent coexister pacifiquement que par l'oppression de la plus forte sur la plus faible, que par l'exploitation de la majorité des habitants par une petite minorité de possédants. Si, en parlant du droit de la nation québécoise à l'indépendance, on entend par "nation québécoise" l'immense majorité des salariés du Québec et par "indépendance" leur pouvoir de décision, je suis moi aussi pour l'indépendance, je suis pour la démocratie, pour le droit de tous les citoyens du Québec à jouir des mêmes privilèges que leur confère non pas l'argent mais leur titre d'homme.

Si la lutte pour l'indépendance signifie concrètement et dès maintenant la lutte pour l'égalité sociale, pour l'abolition des privilèges de quelques-uns, pour le renversement du régime économico-politique qui ici, comme partout en Amérique du nord, ne peut se développer que par l'exploitation de l'homme par l'homme; si la lutte pour l'indépendance signifie concrètement et dès maintenant la lutte de la majorité pour la liberté contre le pouvoir usurpateur de la minorité qui se trouve en possession des capitaux, des richesses naturelles, du pouvoir économique et politique; si la lutte pour l'indépendance signifie concrètement et dès maintenant la lutte contre le capitalisme monopoliste, eh bien, j'en suis. Mais si la lutte pour l'indépendance ne consiste, comme cela semble bien être le cas présentement, qu'en un effort de certaines couches de la bourgeoisie pour déplacer les forces qui se concurrencent **au niveau seulement de la bourgeoisie**, afin de donner une couleur nouvelle et une langue différente au régime économique qui nous opprime, eh bien, je dis merde! Et qu'on ne se surprenne pas de l'indifférence de la classe ouvrière vis-à-vis du séparatisme. Il est heureux que les travailleurs ne servent pas de masse de manoeuvre à une politique bourgeoise dont l'objectif premier n'est pas de

mettre un terme à l'exploitation mais de changer un peu le mal de place.

Tout comme le parti libéral, le R.I.N. au pouvoir ne pourrait agir comme une force **indépendante** et devrait trouver les mêmes soutiens que le parti libéral pour se maintenir en place. C'est pourquoi je me dis que l'indépendance du Québec ne pourra se réaliser vraiment que par une action commune des travailleurs québécois contre le capital. Le préalable à l'indépendance est la révolution socialiste et non l'inverse. Ceux qui à la fois souhaitent la révolution socialiste et militent en faveur d'une indépendance fictive contribuent à empêcher la formation et le développement de la conscience de classe au Québec en donnant la priorité aux questions nationales d'**intérêt commun** (langue, drapeau, constitution), sans s'apercevoir que la bourgeoisie nationale joue la carte nationaliste afin d'utiliser le sentiment populaire berné pour accroître ses privilèges de classe. Car les concessions réclamées par la bourgeoisie ne serviront en réalité qu'à elle seule. L'immense majorité des citoyens continueront d'être aliénés, ils seront même victimes d'une aliénation supplémentaire.

Le R.I.N., parti de transition?

Les divers groupes de la bourgeoisie sont avant tout préoccupés de maintenir, à tout prix, leur domination intacte. Ce qui a une importance décisive dans l'appui qu'ils accordent à tel ou tel parti dépend de l'efficacité des moyens dont ce parti dispose pour à la fois **tirer** à sa suite et **maintenir en sujétion** les masses laborieuses, les payeurs de taxes si utiles à l'accumulation sans restriction des profits. Or, à l'heure actuelle, les sphères dirigeantes n'ont aucun motif pour refuser au parti libéral leur appui.

Le R.I.N. en préférant la démagogie opportuniste aux options franches s'aliène à la fois la bourgeoisie d'affaires (celle qui détient actuellement le vrai pouvoir de décision politique) et la classe ouvrière. La bourgeoisie d'affaires ne peut soutenir le R.I.N. parce qu'il n'offre pas assez de garanties de "paix sociale", parce que, provoquant la discussion et l'agitation, il contribue au climat actuel d'instabilité sans être capable de l'utiliser au profit du capitalisme monopoliste dont participe, par la force des choses, la bourgeoisie locale. (Mais le R.I.N. n'effraie pas les sphères dirigeantes au point d'être mis hors-la-loi.) D'un autre côté, les travailleurs, bien que parfois sympathiques au R.I.N., ne l'appuieront pas parce qu'il ne s'intéresse pas à eux et n'offre aucune alternative à l'exploitation qu'ils vivent chaque jour au travail et dans tous les aspects de leur vie quotidienne. A moins d'un changement **radical**, le R.I.N. semble appelé à n'être tout au plus qu'un mouvement de transition, groupant momentanément un certain nombre de mécontents non politisés et prêts à tout essayer pour que "ça change". Mais à mesure que ces mécontents prendront conscience de la réalité de la lutte des classes et de son véritable sens historique, ils se détacheront des solutions-miracles pour s'organiser d'une façon conséquente avec les objectifs qu'ils poursuivent.

Lutte politique et lutte économique

Depuis la colonisation, les Canadiens français ont toujours mené une lutte politique distincte de la lutte économique. C'est cette tradition qui actuellement empêche encore la majorité des Québécois de faire le lien entre leurs revendications économiques de tous les jours et leurs revendications politiques.

La division entre la lutte politique et la lutte économique est un produit artificiel de la société parlementaire que nous connaissons. D'un côté, dans le déroulement normal de la "révolution tranquille", la lutte économique des salariés est dispersée, morcellée en une foule de combats partiels au niveau des entreprises ou des métiers. De l'autre côté, la lutte politique est menée non par les travailleurs eux-mêmes, mais conformément aux formes et aux normes de l'Etat bourgeois. Les syndicats eux-mêmes travaillent à maintenir cette division artificielle en refusant au mouvement ouvrier le droit à l'action politique propre et en acceptant que la société soit divisée en classes d'exploiteurs et d'exploités. Le syndicalisme, étant devenu un instrument de compromis au lieu d'un instrument de contestation, contribue, autant que toutes autres institutions bourgeoises, à maintenir une limite **artificielle** entre la lutte politique et la lutte économique.

En réalité, il n'y a pas, il n'y a jamais eu deux luttes distinctes de la classe ouvrière: l'une pour le pain, l'autre pour le pouvoir. Il n'y a qu'une seule lutte de classe. Déjà, sous le régime où nous vivons, les luttes syndicales au sein des entreprises tendent à limiter l'exploitation capitaliste au sein du système tout en préparant le terrain pour la suppression de cette exploitation par la suppression de la bourgeoisie elle-même.

Le fait que pour des raisons historiques et techniques la lutte syndicale et la lutte politique soient menées séparément ne signifient nullement que les ouvriers luttent pour deux choses différentes. En fait, ils revendiquent toujours une même liberté que seule la prise du pouvoir pourra leur donner.

La faiblesse du syndicalisme nord-américain réside dans son intégration au système, dans son option volontaire et contre nature pour le statu quo social, politique et économique. Parce que les syndicats sont dominés par une bureaucratie de fonc-

tionnaires syndicaux qui ne possèdent aucune intelligence des causes profondes du développement capitaliste et de la lutte des classes, il serait illusoire d'attendre qu'ils se transforment spontanément en un parti politique révolutionnaire.

Toutefois, il existe au sein des syndicats une base réelle et effective pour une action politique. La classe ouvrière québécoise, bien que non éduquée, est assez forte pour constituer l'armature d'un mouvement révolutionnaire ayant à mener son combat dans une société industrielle. Il est certain que la politisation ouvrière se fera par l'action parallèle des syndicats et d'un Parti capable de représenter les salariés de toutes catégories et les intérêts de leur émancipation dans leur ensemble. Sans un Parti, extérieur techniquement à leur action immédiate, les syndicats ne pourront jamais fonder leurs luttes quotidiennes sur des perspectives révolutionnaires d'ensemble. Par contre, un programme politique socialiste à qui manquerait une base ouvrière organisée ne pourrait qu'aboutir à un échec.

Le Québec sera-t-il socialiste?

Il est difficile de prédire **à coup sûr** quels seront les choix futurs de la bourgeoisie québécoise et de la classe ouvrière. Le Québec sera-t-il indépendant? Oui, s'il devient socialiste.

C'est pourquoi ce qui importe aujourd'hui, c'est de donner forme à cet ensemble de revendications qui se manifestent au Québec, de les intégrer dans une tactique résolue et conséquente, qui tienne compte des transformations qui se produisent actuellement à tous les niveaux.

L'important n'est pas d'opter dans l'absolu pour tel statut de l'Etat du Québec, mais d'appuyer uniquement des mesures susceptibles d'être utilisées par la classe ouvrière pour son émancipation. Il s'agit de réclamer pour le Québec tous les pouvoirs dont il a besoin pour faire sa propre planification et en même temps réclamer du gouvernement de Québec qu'il réalise la justice sociale qu'il a promise à la population non pas en haussant les taxes des particuliers mais en nationalisant les moyens de production. Cette pression et cette critique permanente du régime feront peu à peu prendre conscience aux salariés des vrais problèmes de leur libération tout en laissant le temps aux forces progressistes d'organiser le parti sans lequel la classe ouvrière québécoise demeurera soumise à la dictature du capital.

La nécessité historique de la formation et du développement d'un mouvement ouvrier conséquent et aguerri est affirmée par l'empressement du gouvernement Lesage à avoir recours aux matraques et aux dénonciations pour arrêter la révolte qui surgit irrésistiblement du sein même de notre société fondée sur l'exploitation de la majorité par la minorité.

La nécessité d'un parti ouvrier révolutionnaire n'est pas une vision de l'esprit, ni une idée parmi d'autres; cette nécessité naît de l'organisation capitaliste elle-même, fondée sur la lutte des classes; elle résulte logiquement de l'impossibilité où se trouve le régime de supprimer sans se suicider lui-même les injustices qu'il provoque et maintient.

Ce parti est, de plus, nécessaire, parce qu'il est la seule alternative aux partis réformistes petis-bourgeois dominés par les opportunistes. ■

Syllogisme

Selon Bona Arsenault, un Québec libre serait communiste.
Or, le Québec n'est pas communiste;
Donc, le Québec n'est pas libre

témoignage

Les "boueurs" sont-ils des hommes?

par marcel landry

Connaissez-vous la vie des "boueurs", communément baptisés "vidangeurs"? Savez-vous que dans vos rues crèvent de misère des hommes sur-exploités pour le profit d'une compagnie canadienne-française qui vit à même les contrats que lui accorde le gouvernement municipal Drapeau-Saulnier?

Pour gagner ma croute j'ai été contraint, l'été dernier, de travailler avec les boueurs de Montréal. Ce que j'y ai vu dépasse l'imagination. Est-il possible que dans la ville du maire Drapeau et du cardinal Léger on exploite à ce point des humains? Est-il possible que les chiens soient mieux protégés à Montréal que certaines catégories de travailleurs? Eh oui, c'est possible: voyez ce qui se passe dans l'enfer des vidangeurs.

Une compagnie de chez nous

M. Maurice H. Courtois est le président de la "Sanitary Refuse Collectors Inc." (traduction française de la compagnie: 'Enlèvement Sanitaire des Rebuts Inc.") et contrôle à 94% la compagnie-soeur "Pierre Brunelle Inc."

L'entreprise de M. Courtois effectue de 85 à 90% des enlèvements de rebuts dans l'île de Montréal et exploite environ 300 employés, pour la seule "Sanitary Refuse Collectors Inc." Dans la région de Montréal, de 1000 à 2000 ouvriers travaillent "aux vidanges". Les conditions de travail varient d'une compagnie à l'autre. Mais la concurrence semble s'effectuer davantage au niveau des soumissions que des salaires, qui sont assez bas partout. Toutefois, aucune d'entre elles n'arrive à rivaliser avec la "Sanitary" en ce qui concerne les méthodes avilissantes d'exploitation ouvrière.

Il y a dix ans, la compagnie, qui n'était qu'une entreprise familiale, acheta une trentaine de camions du lutteur célèbre Yvon Robert pour jeter les bases de son présent monopole dans l'île. Actuellement, l'entreprise possède 200 camions dont les derniers furent achetés au prix approximatif de $25,000. De plus, "Sanitary" possède une flotte de 100 camions à Hull. Il y a deux ou trois ans, M. Courtois envoya un camion en France pour y tenter quelques expériences. Il n'est pas interdit de penser que la compagnie y ait installé une succursale.

Les camions sont partagés en deux groupes: le premier est chargé de l'enlèvement des rebuts des usines, manufactures, bureaux, entrepôts, etc., durant les six jours ouvrables de la semaine; l'autre groupe recueille les rebuts domestiques, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Distribution du travail

Le travail s'effectue pratiquement jour et nuit. Les prolétaires qui courent derrière les camions sanitaires, le jour, dans les banlieues de l'île, sont les mêmes bien souvent qui, le soir et tard dans la nuit, se traînent derrière les mêmes camions dans le coeur de la ville.

La convention collective décrète: "La semaine de travail telle que mentionnée dans la présente convention collective est constituée de six jours de travail et consistera dans les parcours qui seront établis par la compagnie; lesquels parcours seront basés sur **une moyenne de soixante heures de travail par semaine,** calculée sur une période d'un an".

Non pas 40, 45, 50 heures de travail, mais bien 60 heures selon les parcours établis par la Compagnie, ce qui signifie en pratique (vu le temps que la compagnie ne considère pas comme du **vrai** travail) une semaine de 70 à 80 heures d'esclavage pour l'extraordinaire salaire de $67 à $80, selon que l'esclave est chauffeur ou aide, et selon ses années d'ancienneté. L'application de cet horaire est totalement laissée au bon vouloir des patrons pour qui la semaine de travail ne comporte pas un nombre de jours fixes. En 1964, la semaine de travail est de quatre jours et autant de soirées ou de nuits.

60 heures de travail en 4 jours, ce qui signifie au moins 15 heures de travail par jour, si l'ouvrier ne dépasse pas le minimum de 60 heures par semaine, ce qui, en fait, ne se produit jamais. Il arrive bien souvent que des boueurs soient obligés de travailler pendant 100 heures dont une cinquantaine sans pouvoir dormir. Car le travail est fonction de la quantité des rebuts à ramasser, du nombre de voyages à effectuer pour venir à bout de la "run", des accidents qui se produisent souvent, de la fatigue, etc. Il arrive assez souvent qu'un boueur commence sa journée de travail le lundi matin pour la terminer dans la nuit du mardi au mercredi sans bénéficier d'un seul cent en salaire supplémentaire. S'il a la mauvaise idée de se plaindre, on lui répond: "Si té pas content, va ailleurs; y manque pas de main-d'oeuvre par les temps qui courent. On te remplacera."

Les nuits de sommeil perdues, particulièrement durant la période des fêtes et à l'époque des déménagements, sont considérées par la compagnie comme non-productrices. Même chose pour les heures d'immobilité dues aux accidents, aux réparations, etc.

Comme on voit, les travaux-forcés sont appliqués ailleurs que dans les prisons.

Accidents et discipline

Un homme qui subit une exploitation intensive durant un trop grand nombre d'heures finit par exécuter un travail de qualité inférieure relativement à "la bonne jobbe" qu'il effectuait au début de la journée. C'est pourquoi la compagnie aime recommander à ses hommes la discipline et leur reproche souvent leur paresse!

La paresse est l'argument patronal dans les cas d'accidents, par exemple. Les statistiques provenant des bureaux de la compagnie ont démontré qu'en une semaine douze chauffeurs furent trouvés responsables d'accidents. Ces accidents, imputables à l'épuisement, ne trouvent aucune excuse auprès des patrons.

Personnellement, j'ai vu un homme perdre connaissance sous l'effet d'une trop grande fatigue. Et puis cet autre, étendu sur le plancher de la cantine. Moi-même, je me suis traîné toute une soirée, le coeur dans la bouche, malade: au dire des patrons, personne ne pouvait me remplacer. Mon frère a failli perdre deux doigts, mon chauffeur s'est fait écrasé un pied. Un travailleur, épuisé sans doute, se fit broyer à mort par un train alors qu'il traversait une voie ferrée. Un jeune homme de 18 ans, nommé Petit, se fit sectionné en deux par son propre camion qui recula sur lui: la compagnie ne jugea même pas important d'envoyer au moins une carte de condoléances à la famille. La plupart des accidents sont causés à la fois par la fatigue et par la hâte que doivent mettre les boueurs à finir leur travail s'ils ne veulent pas travailler 24 heures par jour.

A tout cela, la compagnie répond: DISCIPLINE, dont il est question au chapitre VII de la présente convention collective. Voici le texte même de la convention: "Pour procéder au maintien de la discipline et du bon ordre, **la compagnie et le syndicat** conviennent d'adopter les méthodes de procédure suivantes. (a) Réprimande personnelle par le gérant. (b) Suspension de travail, sans paie, pour une période d'un à cinq jours." C'est la réponse de la compagnie aux accidents et aux évanouissements.

Origine des travailleurs

Les boueurs de la "Sanitary" ne sont payés ni à la semaine, ni aux heures-travail, mais **par territoire** à parcourir. Les ouvriers cherchent par conséquent à travailler le plus rapidement possible pour finir tôt. Mais la compagnie jugeant cela insuffisamment rentable rallonge les parcours pour obliger ses hommes à travailler plus longtemps et à être **plus productifs.** Il est évident que les boueurs ont besoin d'une bonne santé pour ne pas mourir au travail.

Un grand nombre des employés de la "Sanitary" proviennent des différentes régions sous-developpées du Québec: Gaspésie, Lac St-Jean, Abitibi. 75% des employés sont d'anciens cultivateurs ou fils de cultivateurs. La plupart subissent les conséquences néfastes du messianisme du début du siècle: le retour à la terre, l'abandon de l'économie matérialiste aux protestants anglo-saxons, prêchés par cette race perverse de mystiques réactionnaires que constitue le clergé.

La plupart des boueurs sont jeunes... et cela s'explique facilement!

Le syndicat de boutique

On sait qu'au Québec moins de 30% des salariés sont syndiqués. Or bon nombre de ces syndiqués font partie de cette invention patronale que sont les syndicats de boutique, unions fantôches destinées à empêcher les travailleurs de revendiquer.

Il est tout à fait conforme à la philosophie sociale de la S.R.C. Inc. d'avoir pensé à instituer un syndicat de boutique.

Le syndicat fut organisé par Elide Allard, rejeté des Teamsters et familié des prisons. Prenant la défense des travailleurs, il signa sur leur dos la fameuse convention collective à laquelle je me suis déjà référé à deux reprises. Aucun employé de la 'Sanitary" n'assista à la formation du syndicat et à la rédaction de la convention collective. Pourtant, un jour le "Syndicat **national** des camionneurs de Montréal Inc." obligea tous les employés de la S.R.C. Inc. à versé $3 de cotisations par mois. Cette cotisation est, d'ailleurs, prélevée par le patron lui-même sur le chèque de paye.

En plus des méthodes disciplinaires de la compagnie et des 60 heures de travail forcé par semaine, on trouve, entre autres, dans cette convention:

Article III: Coopération

(B) Le Syndicat convient qu'il n'occasionnera directement ou indirectement ni ne permettra à ses membres de provoquer ou prendre part à des grèves de toutes sortes... ou de ralentir l'exécution du travail.

(D) Il est de plus attendu qu'aucune activité syndicale ne sera poursuivie durant les heures de travail ou dans l'usine de la compagnie...

Article VI: Droit de la compagnie

(A) Tous les employés et le Syndicat reconnaissent que la compagnie a le droit exclusif et incontestablè d'établir, céduler, administrer et diriger l'entreprise dans tous ses aspects y compris les droits de:
de:

4e) Congédier provisoirement, de réembaucher et/ou de déplacer des employés, selon que l'exigera l'administration des véhicules en opération.

6e) Embaucher, congédier, dégrader, mettre à pied.

Article XVI

(4) Les dépenses encourues relatives aux offices du Président seront partagées également entre les deux parties à la présente convention.

Devant cette situation intenable, les travailleurs de la 'Sanitary" essayèrent de former un syndicat véritable. Après un an de tentatives plus ou moins efficaces, ils réussirent cette année à former pratiquement un syndicat. Mais la réaction patronal fut prompte, brutale et sans pitié; elle brisa presque complètement les rangs des travailleurs. D'abord, des lettres furent envoyées aux épouses des employés, des menaces de congédiement furent communiquées aux boueurs et toutes sortes de pressions du même genre s'exercèrent jusqu'au jour où la compagnie décida d'en finir. Une liste de congédiement fut dressée. Au début

de l'opération-nettoyage, on renvoya les onze travailleurs les plus militants pour produire un premier effet psychologique. Puis, cela n'ayant pas suffit, 97 employés furent congédiés sans raison ni préavis. Ces chiffres sont approximatifs, la compagnie n'ayant jamais révélé le chiffre exact des mises à pied. Plusieurs soutiennent que le nombre des congédiements excèdent de beaucoup 130 ou 140. De toute façon, "Sanitary" ne pouvait foutre tout le monde à la porte, car le travail (comme ses profits) aurait été totalement désorganisé. L'embauche immédiat d'une soixantaine de camionneurs expérimentés, entre autres, comportent tout de même certaines difficultés.

Je me suis laissé dire que le bureau de placement entretient un sentiment de mécontentement envers les patrons de la "Sanitary" qui demandent souvent, et de façon toujours trop urgente, un renouvellement de leur main-d'oeuvre...

Malgré la réaction patronale, les Teamsters ont réussi récemment à obtenir 220 signatures sur les quelques 225 travailleurs qu'ils ont rejoints. Une demande d'accréditation a été faite, mais la C.R.T. n'a pas encore reconnu officiellement le syndicat des Teamsters comme agent négociateurs pour les employés de la S.R.C. Inc. On sait que la C.R.T. n'a pas les réflexes rapides. Ce qui donne le temps aux patrons de s'efforcer de saboter l'initiative syndicale par un tour de passe-passe légal.

Tour de passe-passe légal

En septembre, les dirigeants de la compagnie faisaient résigner les automatiquement, devenaient les employés de "Pierre Brunelle Inc.," compagnie fictive, autre nom légal de la "Sanitary". Le transfert d'une "compagnie" à l'autre s'effectua grâce aux bons soins des deux frères H..., employés de la "Sanitary", qui réussirent à persuader les boueurs que dans leur propre intérêt ils devaient se protéger en attendant que la C.R.T. reconnaisse les Teamsters, ce qui alors ne semblait pas sur le point d'arriver. Traumatisés par les renvois de l'été, ils signèrent leur résignation d'emploi et devinrent automatiquement employés de "Pierre Brunelle Inc." dont les ouvriers (ceux qui officiellement n'avaient jamais travaillé pour la "Sanitary") sont affiliés à la United Mine Workers of America, syndicat international indépendant, qui semble avoir conclu une entente à l'amiable avec M. Courtois.

Lors de la semaine qui précéda le transfert des employés d'une compagnie légale à l'autre, les frères H..., Elide Allard et les patrons avaient eu un entretien dont on peût deviner la teneur.

Ainsi donc, si jamais la C.R.T. accorde la reconnaissance officielle aux Teamsters, ces derniers risquent fort de se trouver sans membres. Les Teamsters, agents-négociateurs des employés de la "Sanitary" ne pourront commencer les discussions avec une compagnie juridiquement inexistante, dont les employés ont tous démissionné pour s'engager chez un concurrent dont les employés sont affiliés à un autre syndicat!

Jusqu'à maintenant, les boueurs ont payé $3. par semaine l'achat par la compagnie des services si utiles fonctions de leurs employés qui,

de M. Allard. Que devront-ils payer en 1965 pour financer l'exploitation dont ils sont victimes? Ce sera sans doute le noeud central des prochaines négociations qui, semble-t-il, seront encore dirigées unilatéralement par les patrons. Je me pose aussi une question: comment le gouvernement, par l'intermédiaire de la C.R.T., a-t-il pu accorder une charte à une convention collective fondée sur l'exploitation brutale d'une groupe de salariés sans défense? Autre question: puisque l'enlèvement des rebuts est considéré comme un SERVICE PUBLIC, comment se fait-il que ce service soit assuré par une compagnie privée et financé par les contribuables dont les taxes non seulement servent à l'accumulation des profits de la famille Courtois mais à l'exploitation sans pitié d'autres contribuables?

A la deuxième question, certaines municipalités répondent que l'exécution de ce travail par l'entreprise privée est moins onéreuse pour les contribuables... comme si les compagnies n'avaient pas pour but de faire des profits maximum! Il est certain que si la ville de Montréal, par exemple, devait financer ce service et l'administrer, elle devrait accorder de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés aux employés, sans quoi l'opinion publique demanderait des comptes à l'administration. Mais la ville n'aurait pas intérêt à accumuler des profits (?)... Et le contribuable, somme toute, paierait moins cher que maintenant, même si chaque boueur gagnait le triple de son salaire actuel et ne travaillait que 30 heures par semaine.

Mais tout le monde sait que les gouvernements actuels sont au service d'entreprises rapaces et les travailleurs ont bien raison de répéter toujours que ce sont eux qui paient pour tout: pour l'Expo '67 comme pour l'exploitation des boueurs, toutes affaires qui ne profitent qu'à quelques-uns.

Combien de temps encore la classe ouvrière se laissera-t-elle **avoir** par des arguments aussi fallacieux et malhonnêtes que ceux mentionnés dans la lettre qui suit:

ENLEVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC.

BULLETIN IMPORTANT

A TOUS LES EMPLOYES

A la suite des dernières soumissions à la Cité de Montréal, **votre** compagnie a perdu environ un million d'affaires par année.

Nous ne pouvons pas blâmer les autorités de la Cité de Montréal. Ils ont donné les contrats aux plus bas soumissionnaires.

Depuis que votre compagnie est en opération, la direction a toujours recherché à améliorer les conditions de travail, à réduire les heures de travail et à augmenter le revenu de tous les employés. **Les conditions de travail chez nous sont meilleures** que chez nos compétiteurs.

Malgré ces efforts, nous venons de traverser une période très coûteuse pour la compagnie et indirectement pour tous les employés.

Plusieurs facteurs entrent en cause. Le fait que les **syndicats se sont acharnés à critiquer** la compagnie auprès des employés n'a certainement pas augmenté notre efficacité générale et a certainement affecté le moral de tous les employés.

Durant les derniers mois, nous avons eu plus de réparations, plus d'accidents, plus de plaintes et moins d'efficacité que jamais dans l'histoire de la compagnie. Ces **dépenses extraordinaires** nous ont forcé à soumissionner à des prix plus élevés que nos compétiteurs et par conséquent, nous perdons beaucoup de contrats.

Il nous faut donc regrouper nos forces et se réorganiser pour pouvoir survivre.

Dans tous les départements, bureaux, garages, usines, production sur les camions, il est absolument nécessaire, sous peine de voir réduire encore de beaucoup nos affaires, de:

a) Faire un plus grand effort en accomplissant plus de travail que nous le faisons actuellement;

b) Mieux accomplir notre travail... donner un meilleur service à nos clients... réparer nos camions beaucoup mieux que nous le faisons actuellement... faire un plus grand effort de vente... mieux accomplir les ouvrages de contrôle et de bureaux;

c) Eliminer complètement les accidents responsables qui coûtent extrêmement cher;

d) Eliminer les pertes de temps causées par manque d'intérêt, paresse, récupération sur les camions ou par l'exécution de contrats privés aux dépens de la compagnie;

e) Prendre le plus grand soin possible de votre équipement car la réparation de cet équipement augmente notre coût au point où nous ne sommes plus compétitifs;

f) Etre fier de sa compagnie. Que chaque employé reconnaisse qu'en travaillant tous en équipe, ce que nous n'avons pas fait dans les derniers mois, nous pouvons faire un succès; la direction est prête à coopérer avec vous mais elle ne peut rien accomplir sans la coopération de tous.

En terminant, **comme le disait le regretté président Kennedy au sujet des Etats-Unis...** ne demandez pas ce que la compagnie peut faire pour vous.. demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour la compagnie. Ce que la compagnie peut faire pour vous dépend entièrement sur ce que vous pouvez faire pour elle. Recherchez le succès de la compagnie et vous trouverez votre succès personnel.

On nous lance un défi... celui de survivre premièrement et de devenir plus efficaces que nos compétiteurs. Nous sommes encore **les champions** et nous relevons ce défi, confiant que nous en sortirons non seulement victorieux mais avec plus grande satisfaction et des meilleures conditions de travail. Sans **trop** vous **forcer,** nous pouvons tous donner un effort supplémentaire qui portera fruit très rapidement.

MAURICE H. COURTOIS,
Président.

23 juin, 1964

Lette du juge Roger Ouimet au président de "La Presse"

Les employés de LA PRESSE n'auront pas été les seuls à constater la mauvaise foi de la partie patronale au cours des négociations. Le juge Roger Ouimet, médiateur nommé par le gouvernement provincial, soulignait cette évidente mauvaise foi de la partie patronale, dans une lettre adressée à M. Maurice Chartré, président de LA PRESSE, et dont copie fut transmise au ministre inutile du Travail et au syndicat des Journalistes.

A titre de document, nous publions ici la lettre du juge Roger Ouimet, et laissons à nos lecteurs le soin de juger ce qu'ils auraient fait, eux, s'ils avaient été ministre plus utile du Travail.

Montréal, le 9 juin 1964

URGENT

re: Grève et Médiation

Mon cher Président,

Le jeudi, 6 juin dernier, j'étais nommé médiateur du différend ouvrier qui paralysait votre entreprise depuis la veille et qui se continue.

J'ai travaillé d'arrache-pied pour tâcher de découvrir l'origine véritable de cette grève qui n'a pas sa raison d'être.

Or, après de nombreuses réunions et conférences avec les syndiqués et plusieurs entrevues avec votre mandataire, Me Fernand Guertin, c.r., (dont une en votre présence et en celle de Me Claude Ducharme, c.r.), je ne suis guère plus avancé.

Je crois pouvoir, vous faire les observations suivantes, en toute objectivité:

1 — Ou Me Guertin a un mandat général ou son mandat est limité;

2 — Si son mandat lui permet de négocier sans réserve, pourquoi se retranche-t-il derrière la nécessité de s'en rapporter, sur les moindres questions de détail, aux divers chefs de services, et cela, même en présence de M. Malo?

3 — S'il n'a qu'un mandat restrictif, pourquoi la direction n'intervient-elle pas directement dans les négociations?

La séance d'hier après-midi au bureau de conciliation du Ministère du Travail donnait nettement l'impression d'un jeu de cache-cache vis-à-vis du syndicat des journalistes, du conciliateur et du médiateur.

Cette attitude ne saurait permettre d'espérer une solution prochaine des problèmes que vous devez envisager. Je suis bien prêt à admettre que nous sommes en présence d'un conflit de personnalités, sur lequel se greffent des divergences idéologiques assez marquées. Mais, est-ce une raison pour ériger un rideau... de papier et de plomb impossible à déchirer ou à faire fondre?

Je suis maintenant convaincu que les typographes sont entrés en grève **de leur plein gré** et non pas pour plaire aux journalistes. Je suis également certain que les craintes de Me Guertin — qui sont peut-être les vôtres — au sujet des prétentions des journalistes à la cogestion, ne sont pas fondées. On est prêt, de ce côté, à des négociations **très poussées** et à la modification radicale des clauses qui pourraient paraître ambigues et, disons-le, dangereuses pour l'avenir de l'entreprise.

Mais ceci ne peut s'accomplir dans une atmosphère apparemment remplie de suspicion.

Ee je ne parle pas ici des rictus amers, ni des insinuations, ni des flèches qui se décochent prèsqu'à tout propos, alors qu'on croyait avoir enfin trouvé un terrain d'entente.

La Loi des Relations Ouvrières prévoit des négociations de bonne foi. Mais comment peut-on négocier ainsi quand l'une des parties paraît se défiler?

Pour ma part, j'ose encore espérer qu'un règlement mettra fin à ce conflit dans un avenir rapproché.

Mais cet espoir ne sera réalisable que si la partie patronale formule **sans délai** des contre-propositions au lieu d'en rejeter tout le fardeau sur les épaules des syndicats. Et il serait **urgent** que nous nous rencontrions **tous** pour discuter franchement des possibilités.

Les tactiques évasives ne peuvent qu'envenimer le débat. Il est grand temps de prendre une attitude positive.

Je vous remets sous pli les propositions sur lesquelles le cartel des syndiqués est unanime, sans pour cela se refuser à en faire le sujet de négociations.

Quant aux typographes, ils attendent toujours une contre-proposition à leur dernière offre.

Il serait malhonnête de ma part de continuer beaucoup plus longtemps à jouer mon rôle de médiateur, au taux d'honoraires convenu entre nous (et que je vous demanderais de bien vouloir confirmer à l'instar des syndiqués), s'il n'y a pas possibilité de trouver

un moyen d'amorcer **sans délai** une discussion sur tous les points litigieux, qui, en somme, ne sont pas aussi nombreux qu'on peut l'imaginer à première vue.

Je désirerais donc rencontrer ceux des **membres** de votre **conseil d'administration** dont vous pourrez convenir, ainsi que vos **divers chefs de services,** et Messieurs Ducharme et Guertin, **ce soir,** à 8:30 heures, en l'Hôtel Reine Elizabeth, au salon Richelieu.

J'ose espérer que vous vous rendrez à cette invitation qui n'a pour but que de tirer au clair une situation confuse et de tenter d'amorcer de **véritables négociations** (1) entre les parties.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à ma haute considération et au profond désir que j'éprouve de faire renaître la paix sociale dans votre entreprise.

ROGER OUIMET, J.C.A.
Médiateur.

Monsieur Maurice Chartré,
Président,
La Compagnie de Publication de
LA PRESSE Limitée,
7 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P. Q.
RO/JG
Par messager

Quand le juge Ouimet adressa cette lettre au président de LA PRESSE, le conflit ne durait que depuis six jours. Et maintenant (à moins qu'un accord ne soit survenu depuis la rédaction de cet article) le conflit dure depuis plus de six mois.

Mais quel est donc alors l'enjeu de ce conflit. Si l'on considère que LA PRESSE a réalisé l'année dernière un profit net de l'ordre de $1,109,136, après des réserves pour dépréciation de $584,149, on peut affirmer sans crainte de se tromper que LA PRESSE a perdu plus d'un million de dollars depuis le début du conflit.

(1) Soulignés dans le texte.

Est-il un seul homme sensé pour croire que l'administration d'une entreprise aussi lucrative accepterait de perdre un million de dollars dans le seul but de faire taire ses journaliste, quand, en définitive, elle avait déjà ce pouvoir?

Si l'on considère par ailleurs que l'article 7 du contrat présentement en négociation, c'est-à-dire l'article qui impose les limitations aux droits des journalistes, est déjà adopté de part et d'autre depuis plusieurs semaines, pourquoi alors LA PRESSE garde-t-elle toujours le cadenas sur ses portes?

La rumeur voulant que LA PRESSE soit vendue court déjà depuis plusieurs mois. Mais

c'est bien connu que l'entreprise ne peut être vendue à moins qu'un bill privé du gouvernement n'en autorise la vente. Faudrait-il chercher de ce côté les véritables motifs du lock-out de LA PRESSE et du refus opposé par la direction du journal à la récente proposition Lesage? C'est l'avenir qui nous le dira. Mais si tel devait être le cas, nous constaterions une fois de plus le mépris avec lequel le capital traite les ouvriers. Et tout ça avec la complicité de notre gouvernement bourgeois. ■

Michel TREMBLAY

Le rôle politique des syndicats au Québec

par gilles matthieu

"Nous menions une grève alors que nous aurions dû faire une révolution."

William Gallacher (1)

Les syndicats sont nés de l'opposition au système d'exploitation capitaliste. Créés pour la libération du prolétariat, "cette classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail et qui n'en trouvent que si leur travail accroît le capital" (2), les syndicats ont compris, à l'origine, le c r i m e essentiel du capitalisme: l'établissement d'un **marché** du travail, la division de la société entre ceux qui vendent leur force de travail, les salariés, et ceux qui achètent cette force de travail, les employeurs. Depuis l'apparition du machinisme, au siècle dernier, jusqu'au développement actuel de l'automation, la division de la société en classes antagonistes n'a pas changé et l'aliénation ouvrière n'a pas diminué. Les travailleurs, qu'ils aient un col blanc ou un col bleu, sont contraints de se vendre au jour le jour à leurs employeurs et continuent d'être assimilés à une marchandise "négociable".

La logique des syndicats aurait dû normalement les conduire à faire la révolution, à changer radicalement le système économique et politique. Mais en Occident, et particulièrement en Amérique du Nord, la phase héroïque de la contestation eut tôt fait de se transformer en une histoire, déjà trop longue, de participation aux pouvoirs économique et politique capitalistes.

Contaminés par les succès de la révolution industrielle du XIXe s., les dirigeants syndicaux jugèrent plus "rentables" pour eux d'être des hommes d'affaires plutôt que des agitateurs politiques. Quand en 1886, Samuel Gompers fonda

---

(1) William Gallacher, révolutionnaire britannique, qui, aux côtés de John McLean, dirigea les plus célèbres batailles ouvrières du début du siècle en Grande-Bretagne. Il a écrit deux ouvrages autobiographiques: "Revolt on the Cycle" (1936) et "Serving My Time" (1940).

(2) Karl Marx, *Manifeste du parti communiste*, Ed. Sociales, Paris, 1962, page 29.

aux Etats-Unis l'**American Federation of Labor** (A.F.L.), il n'eut pas de difficultés à convaincre le mouvement syndical de se couper de toute préoccupation idéologique pour ne s'en tenir qu'à la signature de conventions collectives (de contrats) avec les employeurs.

Agitation politique et organisation

Il faut dire qu'avant la fondation de l'A.F.L., les premiers protagonistes du syndicalisme industriel en Amérique du nord, les Chevaliers du Travail, fondés en 1869 à Philadelphie par des catholiques irlandais, avaient conservé à leurs organisations ouvrières un caractère trop idéaliste. Les Chevaliers du Travail tendaient davantage au relèvement éducationnel et social de la classe ouvrière qu'à son organisation au sein de syndicats puissants et disciplinés. Contraints de s'organiser comme une société secrète pour ne pas être victimes de représailles, les Chevaliers du Travail prêchaient plus qu'ils n'agissaient. Leur idéal était celui d'une "société coopératiste qui permette aux travailleurs de profiter pleinement des biens qu'ils produisent". Pour eux, les grèves ne devaient être déclenchées qu'en dernier lieu, ce qui faisait l'affaire du patronat. Ce n'est qu'après la fondation de l'A.F.L., en 1886, que les Chevaliers commencèrent de faire des grèves et de signer des conventions collectives, la majorité de leurs membres passant à l'A.F.L., par besoin d'efficacité. (3)

L'échec des Chevaliers, qui bientôt disparurent complètement, favorisa l'opportunisme de Gompers. Alors que pour être logiques avec eux-mêmes et avec leur objectif, les Chevaliers du Travail auraient dû donner aux masses une direction, un parti politique entièrement dévoué au socialisme et le comprenant scientifiquement, ils se contentèrent de honnir le capitalisme sans faire passer le mouvement de protestation au niveau d'une lutte organisée pour la prise du pouvoir et la transformation de la société.

Gompers, lui, n'avait rien d'un apôtre. C'était un homme d'affaires, mais qui parlait le langage des travailleurs. Il n'eut pas de difficultés à les convaincre qu'au lieu de gémir ils avaient plutôt intérêt à agir sur l'Etat **tel qu'il était** et au sein même de cet Etat. Les succès immédiats de cette politique d'intégration (augmentations des salaires, mesures législatives garantissant le droit d'association) donnèrent aux masses l'impression que Gompers avait raison.

Malgré la tentative éphémère des "Industrial Workers of the World", mouvement d'extrême-gauche opposé à la propriété privée des moyens de production, le mouvement syndical nord-américain dans son ensemble délaissa rapidement l'idéologie révolutionnaire pour "les affaires". Avec la naissance du **Congress of Industrial Organisation (C.I.O.)**, on vit apparaître moins une renaissance du syndicalisme révolutionnaire qu'une concurrence nouvelle, celle des organisations ouvrières parallèlement à celle des producteurs.

(3) Claude Julien, *Le nouveau nouveau monde*, tome I, Ed. Julliard, Paris, 1960, pp. 187-8.
Ls-Laurent Hardy, *Brève Histoire du syndicalisme ouvrier au Canada*, Ed. de l'Hexagone, Montréal, 1958, pp. 39-43.

Le syndicalisme, enfant terrible de la société, s'était enfin converti aux coutumes de l'entreprise privée, s'était façonné un nouveau visage, celui de la respectabilité, du sérieux et de l'efficacité!

Le "bon syndicalisme"

Le "bon syndicalisme", celui de l'A.F.L. et du C.I.O., s'empressa de rejeter véhémentement toute autre politique que celle du statu quo. En retour, l'Etat consentit à légiférer à son sujet et l'emprisonna subtilement dans le système. L'Etat **légalisa** le syndicalisme non-violent, démocratique et amateur de dialogues. Et malgré leur apolitisme de principe, les deux centrales américaines réalisèrent leurs plus grands progrès grâce à l'appui du gouvernement, sous le règne du président Roosevelt. La lune de miel entre le capital et le travail, malgré les chicanes des temps de crise, dure encore de nos jours, où depuis la fusion de 1956 l'équilibre est de règle entre les forces en présence: syndicats d'un côté, patrons de l'autre.

Le "bon syndicalisme" s'adonna au dialogue et le capitalisme utilisa ce dialogue pour amortir la lutte des classes, au point que tout le corps social semble aujourd'hui assoupi, si l'on excepte les Noirs américains et les "nègres blancs" du Québec, qui s'éveillent d'un long sommeil.

Le "bon syndicalisme" permit à des bureaucrates de s'emparer de l'appareil syndical pour atteindre le pouvoir. Les chefs syndicaux, désireux d'acquérir le privilège de s'asseoir à la même table que les ministres et les représentants des banques et des grosses sociétés capitalistes, et pour ce faire d'occuper une place reconnue dans la société existante, rivalisèrent d'habileté pour donner satisfaction à la classe bourgeoise. Oubliant qu'ils devaient leur existence à la lutte des classes, les dirigeants du mouvement ouvrier attribuèrent l'origine du syndicalisme à la démocratie capitaliste elle-même. Ils louèrent cette démocratie d'être si bonne pour les salariés et la servirent en annulant le sens politique de la classe ouvrière. En retour de cette loyauté, ils obtinrent l'honneur de siéger sur des commissions gouvernementales et d'être "consultés" sur des questions d'intérêt "commun".

Le "bon syndicalisme", collaborant avec le capital pour le maintien de la "paix sociale", ce bien si précieux au "monde

libre", renvoie au domaine de la littérature toute intention révolutionnaire qui, à l'occasion, naît de l'exploitation. Quand le "Big Boss" ne peut dire carrément aux militants passifs de composer lâchement avec le pouvoir économique et politique, il trouve des phrases modernes, à la mode du jour, pour les encourager à "penser l'économie de demain en termes de civilisation" (chrétienne), à "définir des objectifs à moyen terme" et à rêver d'"une économie planifiée démocratiquement" (4).

A l'heure du néo-capitalisme

Voici un extrait typique d'un des meilleurs sermons du "bon syndicalisme" d'aujourd'hui:

"L'expérience du Conseil d'orientation économique (5) nous démontre, une fois de plus, qu'il nous faut être méfiants à l'endroit des mots ronflants et ambigus, des solutions simplistes et des théories à l'emporte-pièce. **Nous avons responsabilité de guider les travailleurs dans la voie du progrès, de l'émancipation, du mieux être et de la justice.** (6) Par notre manque de réalisme, ne soyons pas l'instrument des forces qui ont des visées différentes et opposées.

"Si nous voulons être en droit de réclamer que l'Etat, l'entreprise et la population en général prennent la planification économique (7) au sérieux, nous devons le faire nous-mêmes, c'est-à-dire que nous devons nous y préparer sérieusement et élargir le champ de nos préoccupations.

"Jusqu'à présent, notre pensée économique est demeurée floue et étrangère à notre action syndicale quotidienne. Evidemment, il y a plusieurs explications à cette attitude mais aucune d'elles ne saurait justifier la perpétuation de cette situation. Nous devons définir avec précision les orientations de la C.S.N. et préciser les lignes de force d'une position cohérente sur les questions économiques. Ce rapport voudrait être un premier jalon sur cette voie. Le syndicalisme, tel que nous le concevons, ne s'accommode ni de la rêverie, ni de la mystification, fussent-elles généreuses et fondées en partie sur l'exploitation des conflits d'un autre ordre.

"Les syndiqués ont appris, par expérience, (**depuis Samuel Gompers**) que tout changement substantiel dans leurs rapports avec l'industrie s'obtient **progressivement,** par une action énergique et persévérante (de compromis). **Le renouvellement des conventions collectives sont autant d'étapes qui marquent les progrès accomplis** (Cf. Les conflits de chez Dupuis Frères, de La Presse, de Mont-Laurier, du Textile, de la Standard Paper Box, de la Vickers, des Employés d'Hôpitaux, des fonctionnaires, des débardeurs, et les mises à pied scandaleuses de Thetford Mines, de Victoriaville et de Malartic.) Dans les domaines politique, économique et social, il n'en est pas autrement. (Exemples: la nationalisation de l'Electricité et la création d'un ministère de l'Education, réformes attendues depuis un siècle.) (Aussi) **tenter de faire croire aux travailleurs que, par une action révolutionnaire, ils supprimeront les délais de maturation qui sont comme une exigence INTERNE de toute EVOLUTION c'est créer des illusions et préparer des déboires. Le radicalisme et l'intransigeance ne débouchent, le plus souvent, que sur une vision idéale, mystique et simplifiée, pour ne pas dire simpliste, d'une société parfaite dont les chances d'insertion, dans le cours concret de l'histoire (capitaliste), sont bien minces. (Avis aux cultivateurs en colère!)** (8)

(4) Jean Marchand, Rapport moral du président général de la C.S.N., Congrès de 1964.

(5) Si l'on peut appeler "expérience" l'incurie du C.O.E.

(6) C'est exactement, et dans les mêmes termes, ce que nous répète l'"équipe du tonnerre" depuis 1960... avec les résultats que l'on sait.

(7) Cf. *Néo-nationalisme et néo-capitalisme*, dans "Révolution québécoise", novembre 1964, page 17.

Aujourd'hui à l'ère de l'automation, de la décolonisation et de l'accroissement du chômage dans la prospère Amérique du Nord, les leaders syndicaux se mettent à l'heure du néo-capitalisme, de la programmation économique et de l'économie "concertée". Contrôlant parfaitement l'organisation des salariés, les "bosses" se servent de la même démagogie que les politiciens bourgeois pour donner aux masses l'illusion que la liberté est celle des conventions collectives et des "réformes par étapes". De même que les nationalistes donnent l'illusion que la liberté du peuple est d'abord celle de la langue, les dictateurs du "Labor" prêchent très haut les succès obtenus grâce aux négociations accomplies dans un climat ouvert de "compréhension mutuelle" et de "saine collaboration". Ces succès évidemment ne concernent qu'un partie des syndiqués (30% de la classe ouvrière) et ne consistent qu'en l'augmentation de salaires continuellement grugés par l'augmentation parallèle des taxes dont le gouvernement se sert pour accorder des contrats aux entrepreneurs (une façon bien "honnête" et "légale" pour les capitalistes de reprendre l'argent accordé aux cours des négociations)! La sécurité sociale elle-même, pour laquelle se battent tellement les leaders syndicaux ces temps-ci, est une institution essentiellement injuste puisqu'elle sert à faire financer par les salariés (en particulier, les petits salariés) non seulement les prestations qui leurs seront un jour octroyées sous forme de 'cadeaux' mais aussi **la plus grande partie** du matériel nécessaire au fonctionnement de l'institution.

La majorité des subventions accordées par le gouvernement à l'Education, au Bien-Etre, etc. sont financées par les travailleurs qui versent la majorité des impôts. (9)

Le refus de la politisation

Comme les technocrates, les professeurs d'universités et le clergé, les "nouveaux" leaders syndicaux, qu'ils s'appellent Reuther ou Marchand, Meany ou Jodoin, font d'emblée partie de la bourgeoisie. Avec les politiciens et les gérants du capital, ils ont pour fonction de faire de la "planification démocratique" dans l'intérêt global de la classe bourgeoise appelée faussement, dans le langage socialisant des néo-capitalistes, "collectivité".

A la base de l'attitude actuelle des leaders syndicaux, il y a un choix politique précis: celui d'une société divisée en classes. Au lieu de lutter pour l'abolition des classes, ils ont choisi le maintien des inégalités sociales. Ainsi, M. Jean Mar-

(8) Jean Marchand, Rapport moral 1964. Soulignés, majuscules et parenthèses sont de nous.

(9) Cf. dans ce numéro de "Révolution québécoise", Michel Tremblay, *René Lévesque et le Prêt d'honneur.*

chand, le vertueux président de la C.S.N. (si on en croit ceux qui le comparent avantageusement à M. Claude Jodoin, président du C.T.C.), affirme: "Le bien commun politique ne pouvant s'identifier au bien particulier d'une classe — si importante que soit cette classe — je ne vois pas comment un parti ouvrier pourrait se justifier **moralement.**" (10) Voilà l'astuce: il s'agit de faire croire aux salariés qu'ils sont en minorité alors que c'est l'inverse qui est vrai.

M. Walter Reuther, vice-président de l'A.F.L. - C.I.O., ne dit pas autre chose: "Un tel parti (ouvrier) ne pourrait pas réussir car un parti politique a besoin de l'appui de groupes qui débordent largement la classe ouvrière" (11). Non seulement, depuis que fut signée aux U.S.A. en 1945 la "nouvelle charte sociale" consacrant l'"association pratique du patronat et du monde ouvrier" (12), il est devenu normal de n'utiliser jamais à des fins politiques l'arme efficace de la grève, mais on s'acharna à démontrer aux travailleurs qu'ils étaient divisés entre eux, que les travailleurs ruraux, par exemple, n'étaient pas les frères de classe des travailleurs des villes, que les ouvriers noirs étaient les ennemis des ouvriers blancs, que les collets blancs n'étaient pas des travailleurs, etc.

On sait comment le bi-partisme est nécessaire à la "démocratie" capitaliste. Reposant sur la démission des salariés, le bipartisme a été institué à cause des rivalités existant **au sein de la classe bourgeoise** entre des groupes financiers concurrents. En réclamant du mouvement ouvrier qu'il travaille essentiellement à l'intérieur du système des deux partis, les dirigeants syndicaux font le jeu de la classe dominante qui a besoin, pour se maintenir au pouvoir, que les travailleurs qui forment la majorité de la nation soient divisés entre eux, et plus particulièrement que chacun des groupes de salariés se sente minoritaire et différent, séparé et impuissant. Le morcellement de la majorité "dépossédée" permet à la minorité possédante de diriger seule les destinées de la nation.

La classe ouvrière, en fait, n'est pas minoritaire, puisqu'elle comprend, outre les travailleurs manuels, les travailleurs ruraux, les employés de bureaux, les petits fonctionnaires, les infirmières, et jusqu'aux ingénieurs - conseils. M. Jean Marchand devrait le savoir mieux que tout autre, puisqu'il se sert de ce fait pour convaincre les professionnels eux-mêmes de se syndiquer. Car **tous les salariés,** comme au temps de Marx, sont des hommes "qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail et qui n'en trouvent que si leur travail accroît le capital". Car tous les salariés sont des vendeurs de travail, soumis aux fluctuations d'un marché en constante évolution, destiné non pas à rendre tous les hommes prospères — comme le laisse croire la publicité du régime — mais à accroître sans limites les profits d'une minorité.

Mais c'est de cette minorité que font partie aujourd'hui les leaders syndicaux et c'est pourquoi une bonne partie de leur énergie se dépense en démagogie et en trahisons.

Les travailleurs doivent-ils alors désespérer du syndicalisme actuel et trouver d'autres formules? Les syndiqués québécois ont plusieurs motifs de critiquer les organisations qui se prétendent les porte-parole autorisés de la classe ouvrière, et plusieurs raisons de désespérer du bureaucratisme syndical. S'enfermant volontairement dans la camisole de force des conventions collectives et de la légalité-à-tout-prix, refusant de mener la lutte sur le plan politique, au niveau des revendications globales, le syndicalisme d'affaires ne règle rien et contribue paradoxalement à perpétuer l'aliénation ouvrière.

Mais le syndicalisme d'affaires, pas plus que le capitalisme, n'est une institution éternelle et inamovible. La sclérose du mouvement ouvrier engendrée par la "trève des classes" peut être brisée par les ouvriers eux-mêmes, de plus en plus insatisfaits. Mais cette renaissance ne pourra s'accomplir par les vertus seules du syndicalisme: il est plus réaliste de penser qu'elle sera provoquée et dirigée par l'action parallèle d'un parti révolutionnaire, d'un parti strictement ouvrier, n'ayant rien à voir avec les formes politiques de la bourgeoisie.

Contrairement à ce qu'affirme M. Jean Marchand, un parti de la classe ouvrière non seulement se justifie "moralement" mais est une nécessité. A moins que sous prétexte qu'"un tel parti ne peut prendre le pouvoir que par la force" (13), l'on accepte que les salariés soient les éternels perdants de la démocratie capitaliste!

x x x

Comme les traditions et les options du mouvement ouvrier québécois, depuis la fondation du premier syndicat du Québec en 1827, continuent de jouer un rôle important dans les réactions de la classe ouvrière de 1964, il n'est pas superflu de revoir les grandes lignes de l'évolution du syndicalisme au Québec, pour mieux discerner sur quelles bases il est possible de faire revivre le mouvement ouvrier, quelles sont ici, en 1964, les conditions concrètes d'un renouvellement véritable de l'action révolutionnaire.

C'est pourquoi il a paru nécessaire à **Révolution québécoise** de tracer un bref historique du syndicalisme au Québec, dont la première partie paraît dans ce numéro. ■

---

(10) Jean Marchand, *L'évolution des partis*, dans "Cité libre", décembre 1960.

(11) *The New Republic*, 21 juillet 1958.

(12) Cette charte fut signée par Eric Johnston, président de la C. de C. des U.S.A., William Green, (A.F.L.) et Philip Murray (C.I.O.).

(13) J. Marchand, *L'Evolution des partis*, art. cit.

L'évolution du mouvement ouvrier québécois (1)

par pierre vallières

Soixante-sept ans après la Conquête, au moment où le secteur agricole commence à se stabiliser, le Québec est surtout formé de sociétés paysannes, isolées des Conquérants anglo-saxons. Le Québec ne compte alors qu'environ 30,000 travailleurs industriels dont une bonne partie est d'origine britannique. Dans la colonie, comme dans la métropole, les imprimeurs font oeuvre de pionniers et fondent en 1827 le premier syndicat du Québec. L'histoire ne nous dit pas si les premiers syndiqués étaient plutôt des colons anglais que des colons français, mais il est certain que la **Société Typographique Canadienne de Québec** groupait aussi des Anglo-saxons. La plupart des historiens affirment que les premières initiatives syndicales au pays sont attribuables à des syndiqués britanniques immigrés au Canada. Il ne semble pas que les Canadiens français aient été réfractaires, à cette époque, à l'organisation syndicale.

Ainsi donc, au Québec, l'industrie existait à peine que déjà le syndicalisme y prenait racines. Après les imprimeurs, les ouvriers de la chaussure, ceux des chantiers maritimes et les débardeurs fondèrent à leur tour des syndicats.

Ces syndicats, nés souvent dans le plus grand secret, étaient isolés les uns des autres. Leurs premiers adhérents étaient "des travailleurs prisonniers de leur métier" et dépendant totalement, "quant à l'exercice de ce métier, de la réussite et du bon vouloir du petit nombre d'employeurs qui (contrôlaient) l'emploi dans chaque ville" (1). Il n'était pas question à cette époque de conventions collectives et les syndiqués se contentaient de fixer entre eux le salaire minimum qu'ils réclameraient individuellement de leur employeur. Ils s'engageaient à ne jamais travailler pour moins du salaire fixé. Ainsi la Société Typographique de Québec, dans une requête aux employeurs de la ville, affirmait que son seul but était de protéger l'intérêt mutuel des employés et des employeurs, qu'elle n'avait pas l'intention de pousser ses membres à la grève, et qu'elle s'en remettait au bon vouloir des employeurs, sachant sa demande justifiée. Pourtant, le public de l'époque se montra hostile à ces formes de coalition entre ouvriers; le clergé, en particulier, commença à accuser les syndicats de nuire à la "moralité". (Nous supposons que, comme aujourd'hui, les travailleurs aimaient bien aller prendre un verre ensemble à la taverne.)

Jusqu'en 1850, l'action syndicale peut être qualifiée de négligeable et Ls-Laurent Hardy prétend que seule la Société Typographique de Québec **aurait tenté** d'obtenir une augmentation générale des salaires.

Première influence américaine

A partir de 1851, quelques unions britanniques établissent des locaux dans les centres industriels du Québec, comme de l'Ontario, mais n'ont pas le temps d'imprégner vraiment le syndicalisme canadien. Bientôt supplantées par des unions américaines, les associations britanniques végétèrent quand même jusqu'au début du siècle.

En 1861, grâce au traité de réciprocité Canada-U.S.A., les Américains organisèrent les mouleurs de fonte, puis en 1864, les employés de chemin de fer, en 1865, les typographes et les cigariers, et en 1867, les travailleurs de la chaussure. La première union à prendre la vedette fut celle des Chevaliers de St-Crépin (patron des cordonniers), remplacée après 1870 par les Chevaliers du Travail.

Condamnés par Mgr Taschereau en 1886, parce qu'ils formaient une société secrète ne relevant pas du pouvoir ecclésiastique, les Chevaliers du Travail réussirent malgré tout à s'implanter au Québec et à y exercer une forte influence. En 1889, Mgr Taschereau les réhabilitait sur le conseil du cardinal Gibbons qui, redoutant que les ouvriers ne se séparent de l'Eglise, consentit à l'"américanisation" des catholiques. Comme les Chevaliers avaient davantage tendance à spéculer qu'à organiser des grèves, des prêtres finirent par se joindre au mouvement et les employeurs, ainsi que les gros cultivateurs, apprécièrent fort leur empressement à instituer des assemblées corporatistes. "La Presse" appuya ouvertement (2) l'action des Chevaliers, quand il devint clair que leurs unions se transformaient de plus en plus en corporations inter-professionnelles.

---

(1) H. A. Logan, *Trade Unions in Canada*, MacMillan of Canada, 1948.
Ls-Laurent Hardy, *Brève histoire du syndicalisme ouvrier au Canada*, page 19.

(2) Ls-Laurent Hardy, *Brève histoire du syndicalisme ouvrier au Canada*, page 42.

Pendant ce temps, les unions de métiers, dont celles dirigées par les Chevaliers, s'étaient groupées en un **Congrès des Métiers et du Travail du Canada** (C.M.T.C.), filiale de l'A.F.L. fondée par Samuel Gompers. Comme seuls pouvoirs, le C.M.T.C. se réserva ceux "d'unifier toutes les organisations de travailleurs afin de faire voter de nouvelles lois ou de faire amender les lois existantes dans l'intérêt de ceux qui doivent gagner leur vie, tout autant que pour assurer le bien-être de la classe ouvrière". Il laissa l'essentiel du pouvoir à l'A.F.L.

Les Chevaliers du Travail tentèrent vainement de convaincre les dirigeants du C.M.T.C. de se séparer de l'A.F.L. et de devenir une centrale indépendante. En 1902, le C.M.T.C. les expulsait. Les Chevaliers se replièrent surtout au Québec, où ils demeurèrent actifs jusqu'en 1910.

Les médiations épiscopales

A la fin du XIXe s., les grèves comportaient des risques énormes et on comprend un peu les unions, privées d'idéologie révolutionnaire, d'avoir hésité à lancer leurs troupes dans la rue. Ainsi, vers 1869,...

"...Une grève avait éclaté à Québec. Les ouvriers parcouraient les rues en processions **drapeau rouge en tête** et criant: "Du pain ou du sang!" La **famine** avait monté les ouvriers et la faim les rendait menaçants. La troupe avait été appelée pour maintenir l'ordre et toutes les affaires étaient interrompues. En passant devant un magasin de provisions, la bande affamée enfonça les portes et se mit à piller quelques barils de farine. Ce que voyant, l'officier chargé de commander le détachement de soldats donna l'ordre de tirer sur les grévistes. Une balle alla frapper la tête du chef de la bande et sa cervelle se répandit sur le trottoir. La foule se dispersa devant la menace des fusils et l'ordre fut rétabli par la force." (13)

La grève était alors commandée par une faim intolérable et non par une politique fondamentalement anti-capitaliste. Mais, à mesure que les unions ouvrières devinrent des organismes stables et disciplinés, la grève perdit un peu de son caractère "aventurier" pour se transformer progressivement en un instrument de revendication efficace, sinon de contestation du régime. La perception régulière des cotisations procura des fonds aux syndicats et l'unification des unions de métiers en centrales nationales fournirent suffisamment de puissance au mouvement syndical pour lui permettre d'affronter le chantage patronal.

Les méthodes d'organisation des unions américaines commencèrent rapidement à porter fruit et le Québec connut, sous leurs influences, un mouvement de grèves et de contre-grèves qui effraya la conscience catholique. C'est alors qu'intervinrent les médiations époscopales. Au cours d'un conflit dans l'industrie de la chaussure, à Québec, vers 1900, Mgr Bégin fut appelé comme arbitre, et le principal résultat de son intervention fut qu'il persuada les syndiqués catholiques de s'adjoindre un aumônier et de s'inspirer désormais de l'encyclique **Rerum Novarum.** Plusieurs fois, par la suite, l'épiscopat intervint de la même manière.

(13) L. Maltais, *Les Syndicats catholiques canadiens*, Washington 1925.

Après avoir baptisé le syndicalisme, le clergé décida de se l'approprier. Menaçant les travailleurs d'excommunication, il les enjoignit de se former en syndicats confessionnels pour échapper au virus de l'anticléricalisme athée et matérialiste des unions internationales (américaines), influencées par l'idéal empoisonné de la Révolution française, idéal qui inspirait certaines réformes au C.M.T.C. comme, par exemple, l'instruction gratuite et obligatoire, l'abolition du système scolaire québécois et la création d'un ministère de l'Education!

Depuis déjà plus d'un demi-siècle le clergé triomphait au Québec. Papineau et ses amis avaient subi une cuisante défaite lors de la rébellion de 1837 et ne songeaient plus à contester à l'Eglise le pouvoir oligarchique qu'elle exerçait sur toutes les couches de la société. Au nom de la survivance des Canadiens français, toute la collectivité québécoise était pensée en termes ethniques et religieux plutôt qu'en termes de classes. Tant que la majorité de la population vécut exclusivement dans les campagnes il n'y eut pas trop de problèmes, mais à partir de 1850 le développement rapide et considérable de l'industrialisation, oeuvre exclusive des Anglo-saxons, obligea l'Eglise à inventer pour le peuple québécois une **vocation** particulière: celle de la terre, de la paroisse et de la famille. Le refus de l'industrialisation s'accompagna d'une rancoeur de plus en plus grande envers les villes, à mesure qu'elles arrachaient aux petits villages, facilement contrôlables par l'élite cléricale, un nombre sans cesse croissant de "paroissiens", qui n'avaient pas la "vocation" de la famine. Le prestige du clergé, pour durer, avait besoin d'un milieu rural conservateur. Mais devant l'irréversibilité de plus en plus évidente de l'industrialisation du Québec, les curés s'empressèrent de déménager leurs pénates dans les villes et d'aller couver de leur Vérité éternelle leurs ouailles "déracinées".

L'apostolat des aumôniers

Devant la montée du syndicalisme américain au Québec, l'Eglise utilisa à la fois le dogme catholique et le nationalisme issu de la Conquête pour détourner les ouvriers des syndicats d'affaires.

Le Père Papin Archambault, jésuite, explique ainsi l'initiative lumineuse de l'Eglise québécoise:

"La nécessité (de s'unir après la Conquête) a fait des Canadiens français une grande famille sans distinction de caste, sans rivalités

de classes. Peu à peu, avec l'accroissement de **la race,** des différences sociales se sont établies entre les membres, mais à peine perceptibles, sans les fossés qui **ailleurs** séparent les riches (et) les salariés, sans l'animosité surtout qui les divise... Ce sont ces circonstances qui retardèrent ici la participation de l'Eglise à l'établissement des syndicats... Quand, sous la poussée de faits économiques nouveaux, tels la cherté croissante de la vie et le développement d'industries à capital étranger et anonyme, l'Eglise **crut le temps venu** de grouper les travailleurs, les difficultés qu'elle rencontra originaient presque toutes de l'organisation américaine..." (14)

Et l'abbé Maxime Fortin, premier aumônier général des syndicats catholiques, écrivait en 1916:

"Ces sociétés ouvrières (les unions américaines) sont le fruit de la révolution sociale qui, au commencement du siècle dernier, suivit comme une fille, sa mère, la révolution française, **apparemment politique.** Elles sont nées de la haine contre Dieu, contre l'Eglise, contre la religion, contre l'ordre et **contre l'autorité surtout patronale...** Aujourd'hui, l'Eglise est appliquée à la tâche effrayante de refaire le monde ouvrier, même chez nous. Et croyez bien que votre collaboration, si elle est éclairée comme il faut, obéissante comme elle se doit, et généreuse comme vous le promettez, ne manquera pas de servir une cause qui est non seulement la vôtre, mais **la nôtre,** mais celle de Dieu même."

Pour l'honneur de Dieu, le premier syndicat proprement confessionnel vit le jour à Chicoutimi en 1907. Jusqu'en 1918, une campagne d'éducation, dirigée par l'abbé Fortin, amena les unions nationales neutres à se transformer en syndicats catholiques et à échanger leurs agents d'affaires pour des confesseurs. En 1918, 22 unions du Québec se rallient au syndicalisme catholique et, en 1921, est fondée à Hull la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (C.T.C.C.), aujourd'hui la C.S.N. La centrale groupe alors 88 syndicats et compte 26,000 membres. Son premier président, M. A. Charpentier, est un converti de l'abbé Fortin et un nationaliste incapable de faire la distinction entre sa condition de prolétaire et son appartenance à la nation québécoise, ainsi qu'à la religion catholique. Il écrit à Henri Bourassa que les unions canadiennes doivent envisager la lutte internationale de la classe ouvrière contre le patronat "sous un angle plus patriotique" et "servir" les intérêts de cette classe **"seulement sous l'empire et dans l'esprit du patriotisme".** Un an avant la fondation de la C.T.C.C., Charpentier déclarait: "Il semble bien que Dieu ait voulu laisser grandir en ce coin du pays notre race, en dépit des persécutions passées, pour qu'elle devienne le sel purificateur de la nation canadienne entière... Nos ouvriers catholiques sont aussi **appelés par la Providence** à faire leur part qui est une mission d'avant-garde contre les dangers (athéisme et communisme) qui menacent la classe ouvrière du pays."

---

(4) *Deuxième Semaine sociale du Canada*, 1961. Cité par P. E.-Trudeau, dans *La grève de l'amiante*, 1956, pp. 31-32.

Alors qu'aux Etats-Unis, le syndicalisme s'orientait progressivement vers un corporatisme d'affaires, au Québec il favorisa d'emblée un corporatisme encore plus réactionnaire, chauvin et replié sur lui-même.

Le paternalisme clérico-patronal, se servant du nationalisme pour rejeter l'influence syndicale anglo-saxonne, accoutuma les salariés à penser que les patrons étaient "des hommes comme les autres" et qu'ils avaient le droit de vivre tout comme l'ouvrier". Encore en 1942, comme le fait remarquer P. E. Trudeau dans **La grève de l'amiante,** M. Gérard Picard, qui devait pourtant sortir la C.T.C.C. de sa léthargie, parlait du syndicalisme "comme d'un moyen pour arriver à l'organisation corporatiste de la société".

Les rivalités syndicales

En 1901, 40% de la population du Québec habitait les centres industriels. En 1911, ce pourcentage passa à 48%, en 1921 à 56%, en 1931 à 63%. En 1941, le Québec était la province la plus urbanisée du Canada et la seule agglomération de Montréal contenait plus du tiers de la population globale du Québec.

L'intensité de l'industrialisation favorisa le pluralisme syndical. Bon nombre de catholiques, évidemment, joignirent les rangs de la C.T.C.C. Mais la majorité des travailleurs (surtout à Montréal) choisit le syndicalisme américain par dégoût de la servilité religieuse ou par nécessité (5). Très peu de Québécois travaillèrent, à cette époque, à l'organisation de centrales ouvrières exclusivement canadiennes et "neutres".

Le Canada, si l'on excepte la C.T.C.C., connut de 1902 à 1956, trois centrales purement canadiennes: la **Fédération Canadienne du Travail,** selon laquelle les travailleurs canadiens devaient s'organiser indépendamment des salariés des autres pays, à la fois pour triompher plus facilement des capitalistes et pour empêcher les ouvriers étrangers de "voler" des emplois aux Canadiens; le **Congrès Pancanadien du Travail,** dont la fin première était de "libérer le mouvement syndical canadien de l'influence réactionnaire des unions contrôlées par les Etats-Unis", a-politiques et affairistes; enfin, la **"One Big Union",** qui prit radicalement position contre le capitalisme et fut à l'origine du C.C.F. Plusieurs socialistes, dont des communistes, militèrent dans ces unions, mais ne purent jamais s'entendre sur une politique commune. Transposant trop facilement

---

(5) Par nécessité: surtout à partir de juillet 1935 où fut adopté, sous le régime du New-Deal américain, le "Wagner Act", c'est-à-dire la reconnaissance légale des syndicats au plan de l'entreprise. Cette reconnaissance conduisit très rapidement aux monopoles de représentation syndicale, le syndicat majoritaire dans une entreprise devenant l'unique porte-parole des travailleurs compris dans l'unité de négociations. De plus, plusieurs unions se constituèrent en "ateliers fermés" et obtinrent le contrôle de l'embauche dans leur métier.

les problèmes européens à la situation nord-américaine, ils tinrent une foule de congrès qui furent tous, plus ou moins, caractérisés par une discussion idéaliste, au détriment de la recherche scientifique de moyens capables de conduire à la réalisation des objectifs fondamentaux du syndicalisme. Ces unions n'eurent pas beaucoup d'influence sur le développement des centrales québécoises, même si parfois elles formèrent cartel avec la C.T.C.C. pour protester contre les "privilèges spéciaux" accordés par Ottawa aux Unions internationales.

Quand, en 1938, Lewis fonda la C.I.O. en réaction contre le conservatisme de l'A.F.L., des "comités canadiens du C.I.O." furent constitués aussitôt et se groupèrent au sein du Conseil Canadien du Travail (C.C.T.). Jusqu'à la fusion de 1956, le C.C.T. fit montre de dynamisme et fit pénétrer le syndicalisme dans plusieurs places fortes du monde industriel. Contrairement au C.M.T.C., le C.C.T. s'efforça de garder un caractère plus "canadien", jusqu'au moment de la grande fusion, en 1956, où il fut pratiquement absorbé et noyé par le conservatisme du C.M.T.C.

Au Québec, les branches canadiennes des grandes centrales américaines réussirent bientôt à entraîner dans leur orbite la majorité des forces syndicales canadiennes-françaises. Profitant de l'inertie entretenue par le conservatisme de la C.T.C.C., le C.C.T. et le C.M.T. C. (baptisé au Québec Fédération provinciale du Travail). organisèrent les secteurs les plus importants de l'économie et laissèrent aux chauvins la mission de syndiquer les groupes moins rentables de la petite industrie, ainsi que l'aluminium, l'amiante, la pulpe et le papier, industries situées loin de Montréal.

Entre les deux guerres, le syndicalisme se développa plus rapidement au Québec que dans le reste du pays, mais le syndicalisme catholique contribua très peu à cette expansion. De 1921 à 1934, ce fut une longue stagnation pour la C.T.C.C. Mais à partir de 1934, la centrale catholique commença à augmenter graduellement ses effectifs, probablement à la suite de la grève du Textile et des troubles de Sorel (6). Mais jusqu'au moment de la grève de l'amiante, en 1949, la C.T.C.C. ne devait pas grouper plus de 30% des forces syndicales québécoises. C'est donc dire que les ouvriers québécois, malgré la prédilection de l'Eglise pour la C.T.C.C. et les menaces d'excommunication, pouvaient faire fi de la pensée sociale du clergé et s'organiser empiriquement pour la défense de leurs intérêts. Ils ne redoutèrent pas l'influence américaine mais, au contraire, l'apprécièrent, car elle contribuait à les sortir de leur misère matérielle.

(6) Voir *En Grève*, Editions du Jour, Montréal, 1963.

Américanisation, nationalisme et catholicisme

Il est bon de préciser, en terminant ce chapitre de l'histoire syndicale du Québec, que le mouvement ouvrier québécois, privé totalement d'idéologie révolutionnaire, s'est développé parallèlement au syndicalisme américain, comme un appendice de ce dernier. Il devait profiter de ses énormes moyens financiers, mais subir en même temps les conséquences désastreuses d'un a-politisme de principe qui, en fait, a toujours été une politique de collaboration avec le pouvoir. Les travailleurs québécois furent ainsi habitués à marchander des avantages partiels sans jamais remettre en cause les structures aliénantes de la société capitaliste.

Quant au syndicalisme catholique, il était politisé à contre-courant de l'évolution sociale commandée par l'industrialisation irréversible du Québec. Il s'opposait au syndicalisme américain, non par anticapitalisme, mais par antimatérialisme, antineutralisme, antisocialisme. Son idéologie loin d'être faite pour les travailleurs, devait servir , au contraire, les intérêts d'une bourgeoisie foncièrement réactionnaire, ennemie de la richesse et des affaires. Son objectif principal était d'**empêcher** les travailleurs québécois de sombrer dans l'irreligion et le communisme. Le syndicalisme de l'abbé Fortin n'avait aucune politique économique, si ce n'est celle prêchée par Henri Bourassa, lequel affirmait:

"Qu'on ne s'y trompe pas: la prospérité matérielle et la résistance économique du peuple canadien-français ne dépendent pas de l'acquisition de grosses fortunes individuelles par les méthodes anglaises et américaines, mais de **la croissance normale, constante et générale du patrimoine de la race par la pratique des VERTUS DOMESTIQUES héritées de la France.** Cent habitants qui économisent chacun cent piastres par année valent infiniment plus à la province de Québec que dix hommes d'affaires qui réalisent un bénéfice annuel de mille piastres chacun. Les sommes sont égales: **la valeur économique et sociale de la première vaut dix fois plus pour la collectivité que la seconde."** (17)

Même si la C.T.C.C. fit voter en 1924 la loi des syndicats professionnels, préconisa en 1930 l'extension des conventions collectives et favorisa en 1938 la création d'un système fédéral d'assurance-chômage, on ne peut pas affirmer qu'elle exerça avant la guerre de 1939 une action salutaire à notre milieu. Que penser de ses plaidoyers pour le retour à la terre et le corporatisme? "Au Congrès annuel de 1932 (la C.T.C. C.) adoptait une résolution sur l'établissement rural parce que d'après les gens bien pensants, le retour à la terre est la solution la plus pratique pour résoudre le problème du chômage. La première résolution du Congrès de 1934 est encore

(7) Henri Bourassa, *Syndicats nationaux ou internationaux?*

plus surprenante, car elle nie la possibilité d'une économie de plein emploi sans un retour à la terre."c (8)

Faut-il se surprendre que la C.T.C.C. ait été farouchement opposée à l'instruction obligatoire et gratuite, et méfiante envers l'immigration au point de réclamer du gouvernement provincial qu'il empêche la venue ici de travailleurs étrangers parce qu'"un bon nombre de ces immigrants arrivent ici imbus d'idées socialistes et révolutionnaires" ! Encore en 1937, la C.T.C.C. cherchait à empêcher l'entrée au Québec des organisateurs des unions américaines dont la plus grande activité consistait, selon la centrale catholique, à nuire aux intérêts de l'industrie canadienne!

Ainsi donc, les travailleurs québécois eurent à choisir entre des unions américaines de plus en plus intégrées au système de la libre entreprise et des syndicats québécois inféodés à l'Eglise, au nationalisme étroit et aux intérêts d'une minuscule bourgeoisie de professionnels et de notables de villages dont la préoccupation primordiale était la conservation du "patrimoine de la race" par le moyen de l'agriculture, où règne la **paix sociale** et les relations de type familial, et où se conserve intacte la tradition. Comme le remarquait récemment M. Fernand Dumont, on ne rencontrait pas à la campagne des inégalités sociales aussi marquées que dans les villes développées par la révolution industrielle, l'extension des marchés et la concentration des profits. L'industrialisation donnait naissance au prolétariat et favorisait du même coup la lutte des classes, la violence et le danger du communisme. C'est la raison profonde qui poussait la C.T.C.C. à militer en faveur du retour à la terre, du calme, de la coopération salariés-patrons en vue d'un conservatisme des structures et des idées tel qu'il n'y en a probablement pas eu d'équivalent dans les pays occidentaux. Même en Espagne et au Portugal.

Toutefois, le faible recrutement des syndicats catholiques préfigurait déjà avant la guerre de '39 l'échec inévitable de l'idéologie traditionnelle. Les travailleurs dont plus de 100,000 à cette époque étaient organisés, fondaient leur choix sur la nécessité du pain et du beurre, et non sur leurs convictions (?) religieuses. Malheureusement, l'absence d'un parti capable de diriger une lutte ouvrière totale dans les domaines politique, syndical et idéologique, qui aurait touché tous les aspects de la vie quotidienne des masses et qui également aurait pu dénoncer les dirigeants opportunistes des syndicats, empêcha la classe ouvrière québécoise de mener un véritable combat anti capitaliste. La masse se laissa entraîner dans l'orbitre des organisations américaines qui s'ajoutèrent aux entreprises américaines et à la propagande américaine pour favoriser une nouvelle aliénation: l'illusion que le syndicalisme d'affaires et de compromis est la seule voie vers la libération de la classe ouvrière, l'illusion que le capitalisme durera toujours et que l'intégration à son système d'inégalités sociales est le seul moyen pour "les pauvres ouvriers" d'avoir du pain et du beurre.

x x x

Dans le prochain numéro, nous verrons comment le mouvement ouvrier, de la grande noirceur duplessiste à la révolution tranquille des années 60, essaya de résoudre dans la pratique les contradictions croissantes entre sa volonté de ne pas contester les structures capitalistes et son obligation "morale" de livrer la lutte à un gouvernement conservateur pour obtenir le reconnaissance de droits élémentaires. Les vingt dernières années ont été les plus prospères pour le syndicalisme d'affaires au Québec. Mais, de plus en plus, les jours du syndicalisme "international" semblent comptés. Est-ce à dire que va lui succéder un syndicalisme moins capitaliste, parce qu'il est, celui-là, "national"? Rien de moins certain. Alors, sortirons-nous jamais du cercle qui nous emprisonne?

Après avoir résumé l'essentiel de l'évolution du syndicalisme au Québec, de la deuxième guerre mondiale à nos jours, après avoir mieux cerné la forme même des organisations syndicales québécoises actuelles et après avoir situé le syndicalisme dans l'ensemble de l'évolution exceptionnelle que connaît présentement le Québec, nous tenterons de voir comment la classe ouvrière québécoise, prise entre l'exploitation des uns et le réformisme des autres, peut se libérer, d'abord, de cette profonde sensation d'impuissance et d'inutilité que les syndicats actuels ont même accrue au lieu de la faire disparaître.

(à suivre)

---

(8) P. E.-Trudeau, op. cit., page 86.

De la révolution tranquille à la réaction active

par andré lapointe

C'est Maurice Lenoblet Duplessis lui-même qui posa le premier geste concret de la révolution tranquille. En mourant. En passant l'arme à gauche, le sinistre vieillard permettait au plus pourri des régimes que nous ayons connu, de s'effondrer. Le vieux avait réussi cet extraordinaire tour de force de tout diriger lui-même, ou à peu près. Plus de **cheuf**, plus de parti.

Il faut dire que cette mort bienfaisante coïncidait avec des manifestations de mécontentement populaire qui commençaient à se généraliser. Pour contenir ce mouvement, Paul Sauvé se mit à reglacer le gâteau. Mais lui aussi perdit l'équilibre. Et l'homme à la boîte à lunch manquait de sex-appeal. Résultat? Il a suffi d'un slogan pour enterrer ce qui restait du régime. C'était l'temps que ça change! Et ça a changé, pour le meilleur et pour le pire. On eut le meilleur d'abord, et l'on s'engage maintenant de pied ferme dans le pire.

La cuite de l'euphorie

Au soir du 22 juin de l'année zéro, on prit la cuite de l'euphorie, et **Cité Libre** put enfin annoncer qu'il avait un collaborateur "honorable". Après la gueule-de-bois du lendemain, les nouveaux maîtres du nouvel Etat du Québec songèrent au grand nettoyage. On passa l'ancien régime au savon de l'enquête royale Salvas. Et comme l'appétit vient en mangeant, on créa d'autres commissions royales d'enquête, sur l'éducation, puis l'assurance-santé, puis le commerce du livre, puis... Désormais, tout allait royalement mieux dans le meilleur des mondes.

Après avoir attentivement relu son programme électoral, l'équipe du tonnerre nous donna un ministère des affaires culturelles, un ministère des affaires fédérales-provinciales, elle transforma le ministère du bien-être social en ministère du bien-être et de la famille, elle remplaça le mauvais patronage par le bon, fit une retraite fermée au lac à l'Epaule et augmenta les impôts. Les taxes aussi.

Mais qui aurait osé rouspéter? les seize années de noirceur nous avaient tellement constipés que le nouveau régime nous arrivait comme des Exlax. Le Québec commençait son apprentissage de la liberté. Tout le monde exprimait son opinion, même ceux qui n'en avaient pas. Les éditions de l'Homme rendirent le frère Untel célèbre, l'université se mit à dire NON aux jésuites, on dénonça un scandale au D.I.P., on réédita les **Demi-civilisés** de Jean-Charles Harvey, et **Cité Libre** se fit dépasser à gauche deux fois en un an.

La Fontaine aurait pu comparer notre liberté à la peste: "Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient atteints". Y compris l'équipe du tonnerre. Pendant que les curés s'engueulaient copieusement, les ministres, eux, s'amusaient comme des petits fous à se contredire. Gérin-Lajoie nous promettait un ministère de l'éducation, mais le premier de tous les ministres jurait ses grands dieux qu'il n'y en aurait jamais. Lévesque parlait de nationaliser l'électricité; Marler faisait dans les relations extérieures pour la Shawinigan Water & Power. Lesage dénonçait le patronage, Pinard inaugurait le "bon".

C'était à n'en pas douter, la véritable révolution tranquille, la révolution de la gueule. A la faveur de cette trêve du silence, on vit surgir les mouvements revendicatifs les plus divers. L'Alliance Laurentienne, le R.I.N., le M.D.N., le M.L.F., le P.R.Q., le F.R.I., le N.P.D., le F.L.Q., bref, de quoi écrire un dictionnaire des sigles. Prétendre que ces mouvements ne sont le fait que d'une minorité expliquerait fort mal qu'en plusieurs occasions le gouvernement ait dû tenir compte de leurs revendications. Tous ces mouvements, et d'autres déjà existants mais nouvellement sortis de leur léthargie, comme le Crédit social, se mirent à canaliser les forces revendicatrices du Québec. Jusqu'aux Ligues du Sacré-Coeur et l'ordre de Jacques-Cartier qui y allaient de leurs petits congrès.

L'équipe Lesage, qui aux premières heures de l'euphorie, s'était crue responsable du climat de détente qui régnait dans la province, finit par comprendre que les revendications ne se faisaient pas sous sa bannière. Même sa F.L.Q. était secouée par les divisions internes.

Du folklore au mécontentement

Optimiste, le parti libéral pouvait croire que la critique ouverte de nos différentes institutions pouvait cristalliser l'appui de tout un peuple pour

sa politique. L'expérience a prouvé le contraire. Plutôt que de louer sans réserve la loi de l'assurance-hospitalisation, beaucoup de citoyens critiquèrent l'augmentation des taxes et l'augmentation des prix dans les hôpitaux. Les médecins pathologistes et radiologistes menacèrent de se mettre en grève, beaucoup d'infirmières déclarèrent effectivement la grève. L'assurance-hospitalisation avait créé plus d'emmerdements que de nouveaux sympathisants au régime. Le Ministère du Bien-Etre et de la Famille, reçut lui aussi sa bonne part de critiques. Même la création du Ministère de l'Education fut accueillie par un tollé de protestations, tant de la part des réactionnaires que des révolutionnnaires plus ou moins tranquilles. L'équipe libérale commença à comprendre que l'ère du folklore tirait à sa fin au Québec.

Car pendant que le peuple québécois prenait conscience de son état d'infériorité, la bourgeoisie naissante se rendait compte, elle, que le gâteau pourrait bien lui échapper si on continuait de tolérer les revendications populaires.

L'équipe Lesage avait toujours accepté la saine critique, c'est-à-dire celle qui ne risque pas de changer le régime. Mais c'est un fait bien connu que les étudiants et certains autres groupes de citoyens n'ont pas les réclamations modestes: étatisation des collèges classiques, nationalisation des mines, des hôpitaux, socialisation de la médecine, etc. Ce genre de politique, on s'en doute un peu, ne coïncide pas avec les vues du gouvernement actuel. Il fallait donc montrer à la rue St-Jacques, que ses capitaux n'étaient pas en danger. La nomination d'Eric Kierans, avant même qu'il ne soit élu venait rassurer la bourgeoisie autochtone et les investisseurs étrangers. L'adoption d'un bill du travail anti-ouvriers venait également rassurer le patronat, qui pourrait désormais continuer son exploitation en toute quiétude.

Mais les gens continuaient toujours de se lamenter. Les cultivateurs marchent sur Québec, les séparatistes se mettent à gueuler plus que jamais, les grèves éclatent un peu partout, et le F.L.Q. découvre la formule de la dynamite. Voilà qui pouvait faire une rude concurrence à une équipe du tonnerre. Il fallait réagir, et c'est exactement ce que fait le parti au pouvoir, il "réactionne"...

Le bâillon sur la presse

Le bon moyen de faire taire un peuple consiste d'abord à faire taire ses journaux. On connaît assez bien maintenant l'histoire de **La Presse** et du **Soleil.**

"C'est le rôle par excellence de la presse, de maintenir une opinion publique en éveil devant les oeuvres du pouvoir. Il n'y a de citoyens responsables que les citoyens éclairés. Il n'y a de citoyens éclairés que là où existe une presse responsable". Qui a dit ça? L'honorable Jean Lesage, à un congrès de journalistes tenu à Québec le 13 novembre 1960.

"Le plus grand danger pour le Québec, comme d'ailleurs dans tous les pays, c'est le jaunisme de la presse". Qui a dit ça? L'honorable Jean Lesage, au lendemain du samedi de la matraque.

Quand, en 1962, les journaux de la province publiaient des textes favorables à la nationalisation de l'électricité, il ne s'est pas trouvé le moindre ministre pour dénoncer le jaunisme de la presse. Mais que ces mêmes journaux parlent des activités du R.I.N., du Crédit social, ou qu'ils parlent du samedi de la matraque comme d'une honte, il se trouvera des premiers ministres pour les accuser de jaunisme.

La récente élection de Wagner, les événements du samedi de la matraque, les déclarations concertées du premier ministre, de Bona et du procureur général ne sont pas des effets du hasard.

Nous sommes au contraire en pleine réaction active. Hier on se contentait de dénoncer certains journalistes, certains membres du M.L.F., du P.R.Q., certains séparatistes, certains extrémistes; aujourd'hui on les matraque à tour de bras, on passe aux arrestations préventives, aux perquisitions sous de faux prétextes, on tente d'empêcher la distribution de journaux pas trop conformistes, on enquête sur les gauchistes communisants, et de fil en aiguille, on installe l'Etat policier.

Fini, le duplessisme, fini le folklore. Finie aussi l'année zéro de l'euphorie. Nous replongeons tout droit en l'an de grâce 1964, où l'objectivité de l'information devra désormais être conforme à la subjectivité d'un gouvernement réactionnaire et rétrograde. ■

1

Les mines à Lévesque

Alors qu'une nouvelle mine d'or s'apprête à entrer en production dans le courant de janvier, près de Rouyn, (1), une autre de nos précieuses exploitations minières arrête ses opérations et réduit tous ses employés au chômage après avoir profité de larges subventions de l'Etat "pour l'essor économique du nord-ouest québécois".

En effet, les journaux nous apprenaient le 19 novembre que Malartic Gold Mines avait annoncé à ses esclaves qu'elle fermait ses portes dans trois ou quatre semaines. La mine avait été mise en exploitation en 1934; c'est dire que pendant 30 ans ses propriétaires ont accumulé des profits sans presque payer d'impôts et de salaires et sans même assurer la sécurité de ceux dont elle a pendant tout ce temps loué le travail à vil prix.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement fédéral aurait versé la modique somme de $800,000 en subsides à la Malartic Gold Mines pour l'encourager à exploiter nos richesses naturelles et quelques-uns de nos compatriotes exilés au nord-ouest, sans doute sous l'impulsion de la colonisation qui, au début du siècle, avait pour but de sortir les chrétiens de nos villes matérialistes, neutres et anglo-saxonnes.

Les surplus actuels de la compagnie s'élèveraient à plus de $2 millions, mais Malartic Gold Mines n'offre à ses ex-employés que $75,000, soit, en moyenne, moins de $600 par travailleur congédié. C'est ce qui s'appelle de la justice sociale!

Les dirigeants syndicaux ont fait appel au ministre Lévesque, le bon Dieu du peuple québécois, pour qu'il enquête sur les finances de la compagnie afin de voir si réellement les surplus qui restent dans son trésor n'appartiendraient pas, par hasard, aux contribuables québécois, aux employés de la Malartic Gold Mines d'abord. Qui pourrait en douter?

La Malartic, pendant 30 ans, a reçu des subventions gouvernementales en vertu de la loi de **l'aide aux mines d'or.** Il faut croire que les mines d'or intéressent davantage l'Etat que les mineurs exploités. Les mines d'or sont si précieuses qu'elles doivent être subventionnées par l'impôt arraché des salaires. Les profits qu'elles procurent sont si nécessaires aux compagnies et au développement économique du Québec qu'ils doivent être **garantis** par l'argent même du peuple, d'un peuple qui jouit du pouvoir d'achat le plus faible d'Amérique du nord, mais qui connaît bien la vertu de résignation.

Ainsi donc on demande à M. Lévesque d'y voir un peu. Une semaine après l'appel des chefs syndicaux, M. Lévesque n'avait encore rien dit. Il était sans doute occupé à rassurer une fois de plus les propriétaires des compagnies minières, à leur redire que le gouvernement du Québec n'avait pas du tout l'intention de nationaliser les mines et la forêt.

Il ne faut surtout pas avoir cette pensée criminelle. Les compagnies foutraient le camp... et le plein chômage pourrait bien devenir une réalité!

Heureusement, on apprenait le 5 décembre que M. Lévesque avait menacé les compagnies minières d'une intervention gouvernementale, si elles ne jouaient pas un rôle **plus social.** Etait-ce encore une de ces phrases "officielles" qui chaque jour se perdent dans le brouillard?

gilles matthieu

(1) *Les Affaires,* 23 novembre 1964.

2

Salut aux "révolutionnaires" de Lettres et écritures

Lettres et écritures est une sympathique revue mi-littéraire, mi-sociologique, publiée par des étudiants de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal; elle a un an. L'année dernière, par la bouche de son directeur, elle s'en prenait aux "esprits à binocle" qui avaient le culot de s'attaquer à l'université, dans ses étudiants et dans ses professeurs. (1) Cette année, par la bouche de son directeur, le même, elle se déclare révolutionnaire, mais s'en prend vertement aux révolutionnaires québécois. (2) D'une revue originant de la Faculté des Lettres, on s'attendrait à plus de cohérence dans l'expression et même dans les idées.

La thèse de **Lettres et écritures** pourrait se résumer ainsi: "le fait révolutionnaire québécois n'est plus à définir (...) Nous aussi, jeunesse universitaire, avons embrassé cette idéologie. (...) Tous ensemble, nous voulons appartenir (sic). (...) Nous avons foi en notre révolution parce que déjà plusieurs d'entre nous ne veulent qu'être libres et rien d'autre." (3) Il n'est pas malin d'en conclure que **Lettres et écritures** a opté pour la sécession. D'autant moins malin que l'article continue: "Nous ne croyons pas que 'la classe ouvrière soit la seule classe nationale'.(...) Non, nous croyons que réduire notre dilemne à une simple lutte de classes, un seul 'problème d'injustice économique' fausse la question en la simplifiant trop. (...) Nous voulons acquérir notre indépendance politique économique et culturelle. Pour acquérir, conserver et mettre à profit cette indépendance, le Québec aura besoin d'une profonde unité de toutes les classes sociales et plus précisément de l'intérêt et de l'habitude de la bourgeoisie et du capitalisme canadien-français. (...) Qui ne sait pas la rôle joué par la bourgeoisie dans toute révolution ou guerre d'indépendance?" (3)

(1) Ferland, Jean-Yves, "Les Esprits à binocle", *Lettres et écritures*, vol. I, no. 4, avril 1964, 3-7.

(2) *Id.*, "La Radicale étudiante", *op. cit.*, Vol. 2, no. 1, 3-5.

(3) *Ibid.*, 3 *pass.* Je signale au lecteur qu'il est d'un grand intérêt de comparer à l'éditorial de monsieur Ferland le texte de Louise Lauzier, "La Radicale étudiante de Tokyo 1960", dans le même numéro, pp. 44-45, surtout quand on a à l'esprit ce que représentent pour les étudiants japonais MM. Hagerty, Stephens et MacArthur.

Lettres et écritures a décidé de participer à la "révolution". Bravo! Il lui reste maintenant à étudier quelques chapitres d'histoire: ceux qui relatent la naissance et les effets du facisme, ceux qui décrivent le type d'indépendance dont jouissent les Sud-américains, ceux qui montrent à quel degré d'indépendance sont parvenus certains pays d'Afrique, ceux qui racontent la révolution cubaine et celle d'Algérie, et de l'U.R.S.S., et de la Chine. C'est étonnant comme l'histoire nous apprend des choses, c'est étonnant comme l'histoire permet de distinguer des concepts aussi confus dans certains esprits que révolution, sécession, national-socialisme, communisme, indépendance, etc.

Ceci dit, j'espère bien que **Lettres et écritures** continuera de prendre parti et que son parti pris révélera une toujours plus grande conscience politique.

Charles Gagnon

3

Tous ces millions qu'on perd !

Y paraît que l'agitation politique s'intensifie au Québec et qu'elle fait fuir les capitaux américains. C'est du moins l'opinion exprimée par M. Laurent Lauzier, dans le journal "Les Affaires", hebdomadaire dévoué à la conservation des privilèges de la rue St-Jacques et du boulevard Dorchester.

"La gravité de la situation, écrit le protégé de M. Jean-Louis Lévesque, exploiteur québécois bien connu, a été signalée récemment lors d'une journée d'études de la Chambre d'immeuble de Montréal. Un représentant du National Trust Co. a affirmé (donc c'est vrai) qu'à cause d'un avenir incertain nous venions tout simplement de perdre, en développements nouveaux, l'imposante somme de $150,000,000.

"Ce n'est pas d'hier que **le prestige de la province à l'étranger** enregistre des revers inquiétants. Nous avons eu l'occasion, au cours des dernières années, de rencontrer des financiers et des industriels venant tant d'Europe que des Etats-Unis. Plusieurs nous ont signalé leur inquiétude quant à l'évolution qui se produisait dans notre province...

"...C'est ainsi que les exigences d'une politique nouvelle ont développé dans la province un certain climat d'illusion sur l'étendue de nos possibilités et surtout l'attrait que nous pouvions commander à l'étranger, notamment en Europe. Nous avons trop facilement cru que **la renaissance québécoise** et la montée de l'Etat nous ouvraient enfin toutes les portes, même celles des grands financiers.

"Nous connaissons maintenant les premiers lendemains d'une période agitée qui a produit à la fois des résultats merveilleux et des **dégâts d'envergure.** Il ne faut donc pas s'étonner si l'inquiétude grandit à l'étranger sur notre avenir et si la cote de confiance que maintenaient les financiers étrangers à l'égard de la province est à la baisse au point de conduire à cette perte de $150,000,000 que nous avons mentionnée précédemment. Nous croyons d'ailleurs que ce chiffre, qui s'applique à des projets dont les négociations étaient assez avancées, ne couvre pas tous les investissements que des événements tout récents et qu'il n'est pas nécessaire de nommer ont détourné de la province.

"Bien plus, **les maux que les mouvements extrémistes causent à la province ne se limitent pas à ce** frein que l'on pose sur les investissements étrangers. Il y a aussi les capitaux qui nous quittent par crainte de l'avenir. L'ampleur de l'érosion dans ce domaine ne se prête pas à une estimation précise mais des informations recueillies récemment dans certains milieux nous permettent de croire qu'elle est d'importance."

M. Lauzier exagère sûrement. Les pages financières du **Devoir,** révèle chaque jour que les compagnies qui nous exploitent ont presque toutes, cette année, doublé sinon triplé et même décuplé leurs profits. Ce n'est sûrement pas pour décourager les investisseurs éventuels.

M. Lauzier voulait sans doute dire au gouvernement Lesage d'utiliser à plein le génie de Wagner pour réduire au minimum les risques que peuvent courir les millions de la haute finance.

Et puis M. Lauzier douterait-il de la compétence du ministre Eric Kierans, gardien du capital au Québec? Douterait-il également du premier ministre Jean Lesage? L'équipe du tonnerre ferait-elle peur maintenant à la finance?

Nous en doutons fortement. Nous croyons plutôt que M. Lauzier s'ennuie de Duplessis. De là le pessimisme exagéré de son papier. M. Lauzier attend que M. Lesage impose une nouvelle loi du cadenas. M. Lesage voudrait bien satisfaire l'attente de M. Lauzier, mais... nous ne sommes plus en 1950 et il semble que depuis quelque temps les gens d'ici soient moins disposer qu'autrefois à se laisser bâillonner par des lois dictées non par la majorité des citoyens et dans l'intérêt de la nation mais par une minorité de gros bonnets dans l'intérêt exclusif de leurs affaires.

Les Québécois commencent à se rendre compte que le véritable "intérêt public" n'est pas là où M. Lauzier le voit. Comment l'intérêt du peuple québécois pourrait-il résider dans la liberté que possèdent les financiers de les exploiter sans limites, pour que s'accomplisse la loi du profit maximum, la loi du "monde libre"?

yves fournier

4

L'U.G.E.Q., oui!

L'Union générale des étudiants du Québec est née dans la fin de semaine du 13 au 15 novembre. Cet événement est susceptible de passer dans l'histoire de l'éducation et du syndicalisme au Québec. Le départ est excellent; reste à voir ce que les étudiants feront des projets qu'ils viennent de formuler.

Le congrès, qui réunissait des étudiants de trois universités de langue française du Québec, des collèges classiques, des écoles spécialisées et des écoles normales, sans compter les observateurs dont un bon nombre de l'Université McGill, a été l'occasion pour le monde étudiant du Québec de grouper ses forces et de définir assez clairement son idéal politique et social.

L'U.C.E.Q. s'est donné une charte, une constitution et a défini les principes de son action syndicale dont le but n'est ni plus ni moins que la transformation de la société parallèlement à une véritable ouverture sur le monde. Notons à ce propos que les plus volumineux documents qui ont été distribués aux délégués sont: **Le Syndicalisme étudiant au Québec** de Serge Joyal et **Projet d'une politique internationale pour l'Union générale des étudiants du Québec** de Richard Guay, par ailleurs élu vice-président aux affaires extérieures de l'U.G.E.Q. Notons

également qu'il a été donné aux congressistes de voir les films **Jeunesse Année 0** et **La Marche** (la marche des Noirs à Washington l'an dernier).

A n'en plus douter les étudiants du Québec ont décidé de mieux connaître pour mieux agir. Ils ont beaucoup de chemin à parcourir car leur réputation, très méritée je crois, de parasites, de futurs profiteurs, s'attache encore à eux. Il ne s'agit pas uniquement en effet de décider d'agir; pour faire une action efficace, il faut avoir l'appui au moins implicite d'une bonne partie de la population et plus spécialement de celle qu'on veut précisément aider.

Le syndicalisme est sans doute la seule forme d'action qui permette actuellement aux étudiants d'éviter de sombrer définitivement dans le **néo-paternalisme,** ainsi qu'on a pu croire qu'il arriverait dans un passé encore récent. L'U.G.E.Q. peut être l'occasion d'éviter cette tentation si naturelle aux fils bien nourris de parents charitables. Si elle ne l'évitait pas, les étudiants ne seraient plus bons qu'à créer une Saint-Vincent-de-Paul idéologique non-confessionnelle.

Si les étudiants ont choisi le syndicalisme, c'est sans doute qu'ils ont découvert qu'ils forment une couche importante de la société, que dans cette société ils jouissent d'une situation privilégiée, et qu'ils veulent mettre fin à l'ère des privilèges.

Quoiqu'en pense monsieur C. R. du **Devoir,** le rôle politique de l'U.G.E.Q. peut être déterminant. Il le sera le jour où les étudiants qu'elle groupe décideront de s'unir vraiment aux jeunes travailleurs manuels des syndicats, de la J.O.C., des Copains, des Clubs de jeunes chômeurs, etc., pour promouvoir le même idéal social.

Monsieur C.R. devra ajouter un appendice à ces "sources sociologiques", qui écrivait après le congrès de l'U.G.E.Q.: "On a fait beaucoup état, ces derniers temps, du rôle politique de premier plan joué par les organismes étudiants dans certains pays. On a omis de mentionner que dans les pays parvenus à une plus grande maturité politique, ce rôle est demeuré plus limité. Il y a quelque vingt ans, l'auteur de ces lignes était convaincu — et il l'avait écrit — que les jeunes accèdent aux responsabilités, de nos jours, plus tôt que les jeunes des autres époques. L'expérience, puis de meilleures sources sociologiques, lui ont appris qu'au contraire, dans les sociétés vieillissantes que sont les sociétés occidentales, l'on accède aux responsabilités à un âge relativement plus tardif..." (1)

Que la société dans laquelle vit monsieur C.R. soit une société vieillissante, il n'y a qu'à lire ses éditoriaux pour s'en convaincre. J'ai personnellement l'impression qu'une bonne partie des Québécois ne vivent pas dans la même même société que lui. L'U.G.E.Q. est probablement du nombre.

En conséquence, deux tâches énormes attendent l'Union générale: faire l'éducation syndicale de tous les étudiants québécois, en commençant peut-être par ceux des écoles secondaires qui sont la majorité, et assumer véritablement les problèmes du peuple québécois. Ce n'est pas là une idéologie, c'est un idéal!

Charles Gagnon

(1) Ryan, Claude, "Blocs notes" (l'UGEQ), *Le Devoir*, mardi le 17 novembre 1964, 4.

La révolution étudiante québécoise

par michel contant

Nous ne sommes pas des rats de bibliothèque. Nous ne sommes pas des guignols en fête. Nous ne sommes pas des anges qui volent dans les espaces délétères de la métaphysique. Nous ne sommes plus des humbles. Nous nous sommes définis comme des jeunes travailleurs intellectuels. (1) Face au monde actuel dont les révolutions de tout ordre font de nous une génération différente, vidée des valeurs ancestrales dépassées, tournée vers un monde totalement nouveau et absolument étranger aux valeurs que défendent ceux qui se prétentend nos maîtres, nous nous inquiétons avec justice de notre propre avenir et nous avons décidé de nous imposer.

C'est ce qui fait que le syndicalisme étudiant existe. A peine est-il né qu'il est déjà fort et conscient. Il ignore les démêlés de classes, les conflits d'intérêts que connaissent les syndicats étudiants français. Au contraire, il est sûr de son authenticité, de son rôle, de ses buts, car il n'a pas surgi artificiellement. Il fait suite à une prise de conscience par le monde étudiant de ses responsabilités et de ses engagements envers la société entière, puisqu'il représente la société de demain. Aussi le voit-on volontiers établir des principes généraux pour l'ensemble de la société québécoise et qui s'appliquent a fortiori au milieu étudiant en raison même de son importance actuelle pour l'action et l'évolution de la nation canadienne-française. L'influence croissante du monde étudiant est l'heureux signe d'une prise de position consciente et décidée, qui a été à l'origine d'une idéologie précise orientant les efforts des étudiants sur la réalisation d'une fonction sociale, et qui a entraîné la formation de grandes centrales syndicales (F.A.G.E.C.C.Q., F.N.Q., O.G.E.E.S.Q.) et de la centrale nationale, l'U.G.E.Q.. Le fait que les étudiants se soient définis comme des jeunes travailleurs intellectuels implique tout un programme d'action sociale que les divers organismes ont déjà entrepris largement. Le syndicalisme, bien que naissant, est dorénavant une force active par cela seul qu'il était une nécessité, qu'une idéologie le commandait et que cette idéologie était à la base d'une prise de conscience des nécessités sociales du nationalisme actuel des Canadiens français.

Orientation sociale du monde étudiant

L'histoire du développement de cette force étudiante ne remonte pas loin et elle exprime clairement toute l'authenticité et la nécessité du mouvement étudiant actuel. C'est en 1958, que tout commençait. Une grève opposa alors quelque 21,000 étudiants universitaires du Québec à Duplessis. Si c'était la première manifestation de groupe à caractère politique des étudiants, elle a une importance particulière du fait que ce groupe, pour la première fois, se montrait préoccupé de la question sociale, qui alors, bien qu'elle les

(1) Michel Contant est un étudiant du cours classique.

touchât de très près, n'allait pas être démentie par l'action qui suivrait. Elle fut en effet confirmée quand en 1961 les étudiants de l'Université de Montréal firent une grève de solidarité pour les employés de leur Centre social. Les étudiants s'embarquaient carrément alors dans les affaires de la société et comprenaient du même coup que leur action ne pouvait désormais se limiter qu'à leur monde. Car c'était la société qu'il fallait transformer, non pas seulement le monde étudiant. C'est dans cette veine que s'orientait tout le monde étudiant.

La structuration

Avril '62. Sur une initiative de la P.E.N., les chefs politiques étudiants et les journalistes étudiants se réunissaient pour discuter des problèmes de leur milieu et surtout de celui des structures. C'est le début de toute une suite d'événements d'une extrême ampleur. Les journalistes étudiants se saisissent de la nécessité des structures qui permettraient à la société étudiante une participation systématique à la vie du Québec, en particulier au niveau de la société et de la politique. Le mot d'ordre est lancé: les journalistes provoqueront la révolution du monde étudiant.

Les résultats ne traînent pas. Le thème de la P.E.N. est celui des "associations générales d'étudiants". Plusieurs sont déjà effectivement fondées. En décembre de la même année, a lieu la première manifestation publique de pression. Dans une manifestation anti-Gordon dirigée par l'A.G.E.U.M., le "Queen Elisabeth" est pris d'assaut. En '63, les jeunes de 18 ans obtiennent le droit de vote. Avril, fondation de l'association générale des étudiants des collèges classiques du Québec. A la fin du même mois ont lieu les fondations de l'Association des étudiantes-infirmières et de la Fédération des normaliens du Québec. A l'automne, les universitaires boycottent leur cafétéria. En décembre, manifestation anti-McGregor, Place Ville-Marie. Au mois de janvier '64, à Montréal, avait lieu un congrès des mouvements de jeunesse réunissant des représentants de toutes les tendances et de tous les milieux. Avril: montée des étudiants à Québec. Près de 5,000 étudiants s'avancent sur le Parlement. C'est le premier geste de solidarité des diverses fédérations: A.G.E.L., A.G. E.U.M., F.A.G.E.C.C.Q., P.E.N. et F.N.Q.

Novembre '64. Fondation de l'Union Générale des Etudiants du Québec.

Il est remarquable que le syndicalisme étudiant se soit érigé sans beaucoup de heurts, les associations locales se fondant en fédérations, puis les fédérations en union nationale. Les blocs viennent se placer au fur et à mesure de l'évolution syndicale et de l'apparition de ses nouveaux besoins structuraux. Le dynamisme qui régit cet automatisme réside dans l'intégration du milieu étudiant à la vie sociale québécoise. Cette intégration est le moteur du mouvement syndical étudiant, déclenchant une structuration et une organisation de ce milieu, aptes à l'ouvrir ensuite sur la vie sociale québécoise. Cette structuration, en regroupant les forces et en les coordonnant, permet aux étudiants de travailler collectivement à la valorisation de leur fonction sociale. Le syndicat étudiant n'est donc pas celui qui se borne à une politique de service, mais celui qui se met au service de la société. C'est une force sociale qui revendique pour la société et trouve dans cette consécration de ses forces à la société, la valorisation même de son statut. En un mot, c'est en changeant la société que le milieu étudiant s'améliore. Il faut donc comprendre que le monde étudiant est une partie fonctionnelle de cette société. C'est ce qu'il a compris lui-même et ce sur quoi il a fondé son action.

La promotion nationale et sociale de la population

Les étudiants sont désormais reconnus publiquement comme une composante active de la société ainsi que la grande information et l'attention du gouvernement en font foi. Il est donc inutile de nier l'importance actuelle du milieu étudiant pour l'évolution de la nation québécoise, d'autant plus que c'est lui-même qui s'est posé face aux divers corps intermédiaires, à la société, à l'Etat, comme une réalité agissante dans le domaine où il se situe.

> "Le syndicalisme étudiant, pour être fidèle à ses buts, se doit de travailler simultanément à la promotion nationale et à la promotion sociale du Canada français. Il s'avère, en effet, que la Déclaration des Droits et Devoirs des étudiants promulguée par les journalistes étudiants (Congrès de P.E.N. '63) stipule que l'éducation étant considérée comme un investissement social, l'étudiant ne doit pas avoir pour but premier son profit et sa culture personnelle, mais bien celui de servir la société. Dans la conjoncture actuelle, le service de la société québécoise doit être compris comme la promotion sociale et nationale de la nation canadienne-française."
>
> (Rapport de la Commission du Thème 64-65, les Cahiers de la P.E.N., nov. 64)

L'idéologie du milieu étudiant tient toute son importance et sa stabilité dans le fait qu'elle s'oriente sur le devenir de la société à laquelle ce milieu appartient. Appliqué à l'avancement et à l'évolution de la société, le syndicalisme étudiant trouve une justification en dehors de lui-même, il possède une raison d'exister autre que sa propre existence gratuite. Les principes généraux qu'il dégage pour lui-même s'appliquent à l'ensemble de la société québécoise et ces principes qui ne prendraient aucune signification dans un monde étudiant en vase clos, draine son action dans la société entière. Ainsi la notion de travail intellectuel tel que défini dans les grandes chartes étudiantes est absolument incompatible avec le nationalisme bourgeois dont le programme d'action sociale repose sur la promotion des intérêts d'une classe privilégiée. La réalisation des principes établis dans ces chartes exige que l'étudiant soit au service de l'ensemble de la société et qu'il mette sa compétence au service du bien commun. Il advient donc que les étudiants, plus que tout autre groupe, doivent dénoncer le nationalisme bourgeois dont la disparition est nécessaire pour la réalisation du syndicalisme étudiant. Aussi prêchent-ils une promotion nationale parallèlement à une promotion sociale de la nation québécoise.

La poursuite de leur idéologie et des intérêts de la société entière du Québec pousse beaucoup plus loin les efforts des étudiants. L'instauration au Québec d'un ordre social qui réponde aux besoins et aux aspirations de la population est indissociable de la promotion des objectifs étudiants. L'étudiant est de la société de demain. Les objectifs de la nation sont les siens, ces objectifs étant le contrôle par le Québec des instruments économiques et politiques nécessaires à l'autodétermination de toute nation adulte. Le jeune étudiant n'acquiera pas l'instruction et la compétence pour s'amenuiser dans une nation servile. Les étudiants considèrent donc comme un devoir, en tant que groupe intégré activement dans la société québécoise, de travailler à la reconnaissance de l'entité nationale canadienne-française et à la reprise par les Canadiens-français des moyens politiques et économiques permettant de travailler à la valorisation de cette entité. C'est ainsi qu'il faut voir fondation de l'U.G.E.Q. comme un organisme structuré et autonome, orienté vers la promotion des intérêts nationaux et sociaux des Canadiens-français.

Laction étudiante se fait donc sur un plan national mais doublé du plan social. L'économie du Québec échappant totalement au contrôle de la nation canadienne-française, et se trouvant entre les mains d'intérêts étrangers, il appert que la lutte sociale ne se fera pas sans lutte nationale et inversement. L'action

du milieu étudiant, si elle a l'habitude de reposer sur le sentiment national, devra donc dévier au profit de la réalisation d'un ordre social qui réponde aux besoins et au désir de l'ensemble de la population canadienne-française. La P.E.N. donne le mot d'ordre:

> "Il faut donc que les associations étudiantes développent le sens social de leurs membres en les informant de la problématique sociale du Québec. Ce faisant, elles les préparent à appuyer une politique de revendication orientée vers l'intensification du processus de socialisation au Québec. Les étudiants doivent réclamer que le gouvernement du Québec définisse une véritable politique sociale; une politique planifiée qui tienne compte de l'ensemble des besoins et qui entreprenne systématiquement de les satisfaire."
>
> (Rapport de la Commission du Thème, P.E.N., 64)

Mais toute cette action nationale et sociale, l'établissement d'un nouvel ordre ne sera possible que si d'abord les organismes étudiants intègrent dans leur milieu leur propre politique. Il est en effet inutile et parfaitement idiot que les étudiants fassent pression sur la société pour en accentuer la socialisation s'ils n'entreprennent dans leur milieu la création d'une mentalité propre à engager le monde étudiant entier dans cette révolution et s'ils ne prennent des mesures conformes à ces visées. La transformation par le milieu des structures économico-sociales du Québec ne se fait pas sans la transformation du milieu étudiant lui-même. A date, semble-t-il, les revendications, les sessions d'étude, les commissions, les congrès témoignent assez que la révolution étudiante québécoise est entamée et qu'elle ne peut qu'avancer. ■

René Lévesque et le Prêt d'honneur

par michel tremblay

Les citoyens de la région de Montréal ont contribué récemment pour une somme de $130,000 à la campagne du Prêt d'honneur. Ce qu'il faut être mystifié pour donner aussi naïvement dans le jeu d'une mesure sociale absolument perverse.

Je sais que beaucoup d'étudiants participent à cette campagne en toute bonne foi, convaincus qu'au moins un petit nombre d'étudiants pourront ainsi poursuivre leurs études, ce qu'ils n'auraient pu faire autrement. Nous aimerions pouvoir être sensibles à cet argument, mais nous constatons que le Prêt d'honneur tend à perpétuer une injustice sans résoudre vraiment aucun problème. Qui plus est, le Prêt d'honneur vient permettre une exploitation flagrante des étudiants moins fortunés.

Quant à nous, nous refusons d'ériger une structure sociale sur un solage de guimauve. Et c'est pourquoi nous déplorons l'intervention du ministre René Lévesque, au cours de la campagne du Prêt d'honneur. M. Lévesque jouit d'un prestige certain auprès d'un grand nombre d'étudiants. En intervenant en faveur du Prêt d'honneur, il ne peut donc que mystifier davantage ceux qui pourraient protester le plus efficacement contre le régime anarchique qui prévaut dans le financement de l'éducation.

En soutenant que l'accessibilité passe avant la gratuité, M. Lévesque a théoriquement raison. Mais qui osera prétendre que le Prêt d'honneur a rendu l'éducation accessible à tous? Et quel facteur rendra l'éducation accessible à tous, sinon la gratuité?

Discrimination

Si mes renseignements sont bons, le Prêt d'honneur existe au Québec, depuis 1943, soit depuis 21 ans. Depuis ce temps, le Prêt d'honneur aurait financé partiellement les études de 3,700 étudiants. Parallèlement à ces données, que nous révèle l'enquête sociologique menée en 1961, dans le but de décou-

vrir les origines sociales des étudiants?

Les chiffres publiés dans cette étude (1) indiquent que 53% des étudiants sont issus de la classe bourgeoise, pendant que 31% viendraient de la classe ouvrière. L'auteur du rapport ajoute: "Mais en est-il vraiment ainsi? La comparaison que nous avons faite, si on veut y réfléchir quelque peu, s'avère d'une grossièreté presque malhonnête. Les chiffres semblent nous dire que 42% des étudiants à l'université sont de classes ouvrière et paysanne. Mais cela n'a aucun sens, tant que l'université demeure un lieu assez flou: des étudiants au baccalauréat sont-ils pour autant des universitaires? Une étudiante garde-malade est-elle à l'Université?..." Et l'auteur ajoute: "Il n'y a qu'un pourcentage insignifiant d'étudiants aux études supérieures. Pourquoi? La réponse semble se trouver, au moins partiellement, dans l'examen des barrières que sont les classes sociales, le milieu familial, le revenu limité des parents, la négligence des gouvernements qui s'est traduite par un manque de planification dans tous les secteurs".

Mais soyons bons princes, et acceptons que 33% des étudiants viennent du milieu ouvrier, et 11% du milieu paysan. Cette situation est-elle normale quand la bourgeoisie constitue tout de même une infime minorité de la population et qu'elle compte 53% d'étudiants dans les universités, comparativement à 42% pour l'immense majorité des citoyens?

Ces statistiques s'établissent après 18 ans d'expérience du Prêt d'honneur. M. Lévesque viendra-t-il alors nous parler d'accessibilité de l'enseignement pour tous? Et maintenant, sur quoi nous basons-nous pour dire que le Prêt d'honneur permet une exploitation éhontée des étudiants moins fortunés?

Exploitation perverse

On nous a dit à plusieurs reprises, au cours de la campagne, que l'argent recueilli serait placé en collatéral, dans une banque qui prêterait cinq fois le montant recueilli au taux de 6%. Ce qui revient à dire que pour une somme de $130,000, la banque prêtera $650,000, au taux de 6%. Six pour cent de $650,000 ça donne exactement $38,000. Ce qui veut dire qu'en quatre ans, soit pour la durée normale des études universitaires, les entreprises capitalistes bancaires auront réalisé plus de $152,000 (si l'on tient compte des intérêts composés) et cela avec les $130,000 que des citoyens, pour la plupart prolétaires, auront versés pour le financement de l'éducation. Et qui paiera ces $152,000? Les étudiants moins fortunés, dont on dit, la main sur le coeur, que l'on compte sur eux pour faire bénéficier la société de demain de leurs connaissances.

Les bonnes âmes de la gauche chrétienne

Les bonnes âmes de la gauche chrétienne nous disent qu'ils sont bien d'accord pour reconnaître que le Prêt d'honneur n'est pas la solution idéale. Mais ils se demandent comment résoudre le problème.

Révolution Québécoise soutient que la seule solution valable à toutes les injustices sociales est la révolution. Mais il faut être réaliste, et admettre que la révolution n'est pas pour demain. En pays capitaliste, il faut composer avec les lois du régime, mais composer de la manière la moins désavantageuse pour le prolétariat, en attendant la révolution.

La première mesure sera donc de forcer le gouvernement à respecter ses promesses électorales, en lui demandant d'établir au plus tôt la gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement. En permettant au Prêt d'honneur de poursuivre son oeuvre qu'il veut humanitaire, on permet au gouvernement de s'installer dans une confortable incurie, et de se soustraire à ses responsabilités.

Je veux bien que le ministre Lévesque ne soit pas d'accord avec cette affirmation, mais voyons les raisons qu'il donne pour excuser les retards du gouvernement.

La collectivité, qui est-ce?

La première: "Parce que, collectivement, nous n'avons pas les moyens financiers d'établir la gratuité scolaire". Qu'est-ce que ça veut dire, "collectivement"? Tous les contribuables ensemble? J'affirme au contraire que nous avons, collectivement, les moyens financiers de l'établir.

Collectivement, cela veut dire tous les contribuables, y compris et surtout les sociétés anonymes. Les profits accumulés par toutes les entreprises privées du Québec pourraient suffire à financer une centaine de fois peut-être notre système d'éducation. En taxant un peu plus ces entreprises, plutôt que de leur accorder de scandaleux dégrèvements et exemptions comme c'est particulièrement le cas dans l'industrie minière, on pourrait aisément financer le coût de l'éducation.

Il est très facile de démontrer qu'à l'heure actuelle ce sont surtout les salariés qui financent l'éducation, puisque, d'une part, ce sont les salariés qui versent la plus grande part à l'assiette fiscale (et partant la proportion des impôts qui sert à payer les subventions à l'enseignement), que d'autre part, les salariés doivent également

(1) Le milieu étudiant: Ses origines sociales. Publication de l'A.G.E.U.M.

défrayer le coût de scolarité de leurs enfants à l'université, et qu'en troisième lieu, ce sont également les salariés qui paient la plus grande part du Prêt d'honneur.

Le fardeau fiscal

Comme deuxième raison, M. Lévesque nous dit que "la structure du système fiscal québécois n'est pas au point et qu'il faut la réajuster de façon à assurer une nouvelle répartition du fardeau fiscal".

Si l'expression "assurer une nouvelle répartition du fardeau fiscal" veut dire faire porter le fardeau des impôts sur ceux qui enregistrent les recettes les plus considérables, c'est-à-dire les propriétaires des grandes entreprises, ce n'est pas nous qui allons chicaner le ministre.

C'est un fait bien connu que le régime fiscal actuel fait porter la plus grande part du fardeau sur les épaules des salariés. Le budget fédéral de 1962 nous indiquait, par exemple, que sur chaque dollar perçu par le gouvernement, 30.9 cents proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers; 20.2 cents seulement provenaient de l'impôt sur le revenu des sociétés; 14.1 cents, de la taxe de vente; 10.5 cents, de la taxe sur les tabacs et alcools; 9.5 cents, des droits d'entrée; 4.3 cents, d'autres taxes, et 10.5 cents, d'autres revenus.

Pourtant, on voit assez mal ce que vient faire dans le tableau cette deuxième raison avancée par M. Lévesque, pour excuser le retard du gouvernement dans l'établissement de l'éducation gratuite. En dépit des injustices flagrantes qui sont inhérentes au régime fiscal capitaliste, le financement de l'éducation au moyen des impôts ne peut pas être plus injuste qu'un système de financement basé sur la charité privée, où, dans ce dernier cas, ce sont les prolétaires qui défraient la presque totalité du coût.

Accessibilité générale et gratuité scolaire

Comme troisième raison, M. Lévesque nous dit que "La gratuité scolaire totale ne devrait pas être établie avant que l'accessibilité à l'enseignement, à tous ses niveaux, soit réalisée dans toutes les régions de la province".

J'avoue ne pas comprendre quelle gymnastique de l'esprit permet au ministre d'en arriver à cette affirmation. Je voudrais qu'on me cite un seul exemple au monde de pays capitaliste qui a réussi à rendre l'enseignement accessible à tous, sans avoir établi au préalable la gratuité scolaire.

Quand les maisons d'enseignement sont elles-mêmes entreprises privées de type capitaliste, on conçoit mal qu'un prolétaire puisse songer à faire passer ses enfants par l'université. M. Lévesque compterait-il sur le Prêt d'honneur pour assurer cette accessibilité à l'enseignement? Depuis les 21 ans qu'existe le Prêt d'honneur, on nous dit que 3,700 étudiants ont été assistés financièrement. 3,700 sur un nombre probablement supérieur à 100,000 étudiants qui sont passés par nos universités en 21 ans. Il ne faudrait tout de même pas se mettre à rêver et prendre le messie pour une antenne... ■

Vers une nouvelle conception de l'éducation

par yves laurendeau

Il y a enfin du nouveau à Québec. Du nouveau qui laisse présager un avenir plus exaltant que celui que menacent de nous préparer la répression policière et la politique de plus en plus manifestement capitaliste de la S.G.F., deux exemples parmi tant d'autres du raidissement actuel de la droite.

La Commission Parent, dans la partie de son rapport consacrée aux structures et aux niveaux de l'enseignement, témoigne d'un esprit étonnamment ouvert, dans cette conjoncture, et les réformes nettement progressistes qu'elle suggère nous semblent refléter une prise de conscience assez large de ce que pourra être une démocratie véritable.

Nos lecteurs connaissent sans doute dans ses grandes lignes le contenu du tome 2, vol. A, du **Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec**: les journaux en ont fourni de copieux résumés. C'est pourquoi nous nous contenterons ici d'examiner certaines déclarations de principe et certaines recommandations particulièrement importantes de la Commission.

Une culture polyvalente

Le **Rapport** le reconnaît explicitement: "toute une civilisation est ici en cause" (p. 10). Loin d'être le prélude à une crispation inquiète et à un programme réactionnaire de sauvegarde et de "remise en valeur" des normes désuètes des anciennes élites bourgeoises, cette déclaration amorce une critique sérieuse de ces normes, le refus des plus pernicieuses d'entre elles et — inconsciemment peut-être — l'acceptation de valeurs nouvelles qui ne peuvent que favoriser, à longue échéance, l'établissement de nouveaux rapports sociaux.

La pierre d'assise de l'édifice pédagogique proposé, ,c'est une conception fort moderne de la culture, définie comme "un univers polyvalent de connaissances" (p. 8). Elle englobe les quatre principaux modes de perception du réel (humanités classiques, science expérimentale, connaissance technique et culture de masse), dont aucun ne devra se voir accorder une priorité qui puisse minimiser les autres. L'on ne soulignera jamais trop la facticité d'une "culture noble" (p. 12) qui trop souvent se ramène à de la stricte érudition sans rapport avec le monde dans lequel nous vivons et les forces sociales qui l'animent. L'accession de la culture de masse et de la technique à une même dignité que les sciences et la culture humaniste classique, leur reconnaissance en tant que pôles majeurs de l'enseignement est un événement important au Québec.

Cette nouvelle conception de la culture signifie qu'il n'y a plus de secteur privilégié du savoir et, par là, que l'on doit favoriser l'accès de toutes les couches de la population étudiante à une même formation générale, enrichie par un processus lent et mesuré de spécialisation. Les commissaires ont tenté un gros effort pour éviter tout cloisonnement, toute ségrégation, et déclarent sans embage que le "climat scolaire ne doit pas favoriser l'individualisme" mais bien au contraire "développer chez l'enfant le respect et le souci d'autrui, le sens de l'équipe, la solidarité communautaire" (p. 14), et expriment le souhait qu'on écarte de l'école, dans toute la mesure du possible, un esprit de concurrence dont on a souvent abusé au détriment de l'équilibre intellectuel et émotif des élèves (p. 17) et, ajouterions-nous, de la santé sociale et politique de la nation.

Une entreprise collective

Les recommandations de la Commission vont dans ce sens, et nous pensons qu'elles pourront contribuer utilement à la disparition des sentiments de vanité et de suffisance bourgeoises et à la revalorisation des différentes catégories de salariés en intégrant l'enseignement des diverses spécialisations dans de grands ensembles que les futurs travailleurs (techniciens, intellectuels, "professionnels") fréquenteront en commun. La création des instituts et le rattachement aux universités d'une foule d'institutions actuellement éparses nous semblent à cet égard offrir une solution particulièrement heureuse, en favorisant éminemment le travail d'équipe et la mise en commun des ressources, tant chez les éducateurs que chez les étudiants.

Le concept **d'éducation permanente,** lui aussi, s'avère extrêmement utile et répond à des besoins urgents, surtout en ce qui concerne les classes défavorisées, et la nécessité constante pour les travailleurs de s'adapter à de nouvelles techniques et aux mouvantes condi-

tions de l'organisation sociale. On prend bien soin de tenir compte de "la génération actuelle, qui sans qu'elle en soit responsable, demeure la victime des systèmes d'autrefois" (p. 321); les commissaires, vivement impressionnés par les succès remportés par les universités populaires en U.R.S.S. et ailleurs, recommandent la création d'un Service de l'éducation permanente qui aura pour tâche d'organiser tout l'enseignement pour adultes et les loisirs à caratère éducatif et culturel. Il recommandent aussi "qu'on étudie avec les employeurs et les syndicats ouvriers la possibilité de faire donner aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans une scolarité partielle, soit de jour, soit du soir" (p. 151). Ces mesures auront pour résultat indirect de résorber en partie le chômage et d'atténuer la "surcharge démentielle des programmes scolaires" (p. 318).

Les commissaires reconnaissent également que la formation et le perfectionnement des maîtres sont au coeur de la réforme scolaire, et accordent à cette question cruciale, ainsi qu'à celle de la recherche, toute l'importance qu'elles méritent. Et dans les normes qu'ils préconisent, la **compétence** apparaît au premier chef.

Et la suite?

Dans tout ceci, nous voyons un grand respect de l'élève, et une adaptation intelligente des données les plus récentes des sciences psychologiques et sociales à la réalité québecoise. C'est en somme, pourrait-on dire, le triomphe du bon sens.

Nous noterons cependant, sans y insister davantage pour l'instant, que bien qu'un certain droit de regard soit accordé à l'Etat en ce qui concerne les universités et, surtout, les instituts, les pouvoirs qu'il possédera nous paraissent insuffisants. Il n'est certes pas inutile de tenir compte des initiatives régionales; mais à trop vouloir le faire, et en hésitant trop à donner un net coup de barre dans le sens d'un contrôle pleinement efficace de l'Etat, on court peut-être le risque de se retrouver dans une situation de fait en tout point semblable à l'ancienne.

Néanmoins, si le gouvernement libéral donne suite aux recommandations de la commission Parent, nous assisterons à une vaste entreprise à la fois de revalorisation, d'uniformisation et de décentralisation de l'enseignement. La mise en commun des ressources qu'elle suscitera, bien que l'Etat n'exerce dans bien des cas aucun pouvoir à proprement parler coercitif, ne pourra manquer de conduire vers une socialisation rationnelle de l'enseignement, car elle implique que le bien général prime sur les privilèges individuels.

C'est dire du même coup que cette réforme ne s'accomplira pas sans de fortes résistances. Ce n'est pas sans protester que certains collèges classiques, par exemple, accepteront d'être dépossédés de leurs fiefs quasi-féodaux au profit d'ensembles plus vastes qui permettront à tous, sans distinctions de fortune ou de rang, d'accéder aux études supérieures, et où ces collèges auront perdu leur jalouse "personnalité" d'institutions privées. Mais une attitude énergique, de la part de l'opinion publique et du gouvernement, en viendront probablement à bout. Le 20 novembre dernier, à l'occasion de la présentation du rapport, MM. Lesage et Gérin-Lajoie ont déclaré qu'ils accorderaient la priorité à l'étude et à la réalisation des recommandations de la Commission.

Ce n'est là toutefois qu'un aspect de la question. Car nous ne connaissons pas les conclusions de la Commission sur les programmes d'études (et il ne nous est malheureusement pas possible, au moment où nous écrivons ces lignes, d'en tenir compte); il est inutile de dire que les structures proposées ne vaudront que ce que vaudront les programmes élaborés par ses membres. Nous ne connaissons pas non plus la dernière tranche du rapport, celle qui portera sur le financement de l'éducation et le problème de la confessionnalité, et qui ne sera publiée que dans un mois environ. A ce sujet, nous signalons cependant cette phrase significative du tome 2, vol. A: les commissions scolaires "ne sont pas loin d'avoir atteint la limite au-delà de laquelle le fardeau imposé aux contribuables serait déraisonnable" (p. 175).

Cette section du rapport, autant par la reconnaissance et la formulation de principes nouveaux que par les recommandations qu'elle contient, est la marque d'un important pas en avant dans la démocratisation de l'enseignement au Québec. ■

Le ministère de l'Education : réformiste ou révolutionnaire?

par nicole fortin

Réforme et révolution. Deux adversaires qui s'affrontent dans la guerre des mots qui sévit au Québec depuis l'avènement du nouveau régime, il y a quatre ans. L'ignorance de leur signification respective a produit la "révolution tranquille", définie par la majorité comme un ensemble de réformes sociales. Pourtant, le dictionnaire, qui est à la portée de tous, peut régler d'une ou deux définitions cette querelle et faire la part des choses.

La réforme, c'est la réparation de vieux matériel pour en faire du neuf. Serait une réforme en éducation, par exemple, le remplacement du grec par l'espagnol au cours classique, ou, dans un autre secteur, l'abolition du monopole des affaires détenu par un seul groupe financier par l'addition d'un deuxième syndicat financier. Dans ce cas, il n'y a pas de changement radical.

La révolution, au contraire, c'est le remplacement de tout un système par des structures nouvelles. La révolution implique la violence. L'expression "révolution tranquille" est contradictoire. Mais cette violence n'est pas nécessairement sanglante, elle n'est pas synonyme de guerre civile ou de terrorisme. Violence signifie que quelque chose est brusqué, est détruit. Abolir des structures n'exige pas toujours les armes bien que, le plus souvent, elle soient nécessaires. La lutte armée et le terrorisme sont des modalités de la révolution, mais non les seules.

Un ministère de l'Education révolutionnaire

Le rapport de la commission Parent, qui sert de plan au futur système d'enseignement, préconise une véritable révolution dans le domaine de l'éducation au Québec, de la maternelle à l'université. Si les recommandations de la commission sont appliquées telles quelles, tout l'ancien système sera détruit dans ses structures, sa mentalité et son mode de financement. Déjà l'ancien système a été ébranlé par la création d'un ministère de l'Education, la régionalisation scolaire et l'appui accordé par Gérin-Lajoie à l'éveil du syndicalisme étudiant.

L'abolition du D.I.P. et la création d'un ministère responsable de l'Education fut le principal changement provoqué par la première tranche du rapport Parent, même si le fameux bill 60 fut dénaturé à plusieurs reprises pour rassurer les craintes des "corps intermédiaires" peu habitués à se faire bousculer par l'intérêt public.

La première tranche du rapport Parent mit fin à une politique "privée" de l'Education, contrôlée presque exclusivement par le clergé et ses valets, en remettant entre les mains de l'Etat la responsabilité de la formation du peuple. La planification régionale, qui est commencée, est destinée à mettre fin à l'anarchie née de la concurrence entre maisons d'enseignement et est l'un des principaux instruments de la démocratisation des études.

La deuxième tranche du rapport propose un bouleversement complet au niveau des structures pédagogiques. La réduction de la durée du cours primaire, l'uniformisation du secondaire — avec la disparition éventuelle des féodalités que sont les collèges classiques — la formation d'un niveau post-secondaire de deux ans avec ses instituts polyvalents, l'abolition du B.A., l'accessibilité générale à l'enseignement supérieur et le renversement de l'administration actuelle des universités, autant de recommandations révolutionnaires qui ont pris tout le monde par surprise. Après la douche d'eau froide du long débat sur le bill 60, on n'osait plus trop espérer.

Du changement de mentalité au financement de cette révolution

Désormais, on ne pensera plus l'éducation en termes d'autorité, d'obéissance et de passivité de l'étudiant. Finie l'époque où l'éducation était synonyme d'**instruction** bête, pure consommation de vérités toutes faites. Jusqu'à maintenant, l'étudiant avait à "gober" le "haut savoir" de l'enseignant et à réciter les leçons apprises pour accumuler des points, des médailles et des diplômes. Désormais. l'éducateur ne sera plus l'Autorité mais le guide. L'étudiant ne sera plus un gobe-formules mais un travailleur intellectuel de plus en plus responsable dans la nation.

Mais s'il est facile de réformer les structures pédagogiques de l'enseignement, de les écrire sur du papier et de soumettre au gouvernement un plan extraordinaire, il est plus difficile de déterminer comment ces changements s'opéreront concrètement et surtout

comment ils seront financés, par qui.

C'est de cet aspect fondamental que traitera la troisième tranche du rapport Parent, qui doit être publiée en décembre.

C'est dans sa façon de procéder que nous pourrons juger l'efficacité du gouvernement à servir l'intérêt public en éducation. La révolution scolaire sera-t-elle financée par les grosses entreprises ou par les petits salariés? Question fondamentale dont la réponse concrète permettra de mesurer réellement la confiance que nous pouvons accorder à l'équipe qui entoure Gérin-Lajoie.

Il est presque déjà assuré que le gouvernement du Québec utilisera le "plan Parent" pour tenter d'arracher à Ottawa un bon morceau de l'assiette fiscale. Mais cela ne règlerait pas grand-chose. Certes, les taxes seraient dirigées vers Québec, elles ne seraient plus utilisées à financer des ogives nucléaires mais elles seraient perçues toujours au même niveau, dans les mêmes poches, au détriment des mêmes salariés... Et même si la gratuité scolaire est instaurée, à quoi, à qui servira-t-elle si le pouvoir d'achat du travailleur québécois doit demeurer ce qu'il est et si ses enfants "pour gagner des sous" doivent encore se résigner à travailler très tôt.

Si le financement de l'Education s'ajoute au fardeau fiscal du petit salarié, pourra-t-on vairment parler alors de démocratisation de l'enseignement?

Qu'en pense le gouvernement?

L'objectif global que vise le ministère de l'Education lui donne une allure révolutionnaire, mais cette révolution ne sera une réalité que le jour où cet objectif aura été globalement réalisé. Il ne fait aucun doute que l'équipe de Gérin-Lajoie est décidée d'y aller à fond. Mais le reste du gouvernement suivra-t-il?

Le gouvernement libéral, dans son ensemble, n'a rien actuellement de très révolutionnaire. A l'heure Wagner, le régime semble plutôt préoccupé de la conservation des intérêts que l'on connaît. Même au ministère des Richesses naturelles, on en est encore aux réformes mineures... et l'étatisation de l'Electricité a servi davantage jusqu'à maintenant à alimenter une démagogie facile qu'à servir de point de départ à la "révolution économique", celle, en somme, qui conditionne toutes les autres. On se demande comment tant d'espoirs sont placés en René Lévesque alors que Gérin-Lajoie ne récolte que du chahut de la part même des progressistes de la province! C'est pourtant seulement au ministère de l'Education qu'il se fait actuellement quelque chose de valable. Il faut croire que la population est encore plus sensible à l'opportunisme brillant qu'aux transformations en profondeur et qu'elle ne s'est pas encore tout à fait débarrassée des habitudes prises sous M. Duplessis.

Ni aux Richesses naturelles, ni à l'Agriculture, ni à l'Industrie et au Commerce, ni aux Finances, on a entrepris à date des réformes sérieuses, nulle part on semble avoir le désir de planifier. Ce sont pourtant là les ministères-clés d'une révolution économique et sociale. La "révolution scolaire" sera-t-elle compromise par la politique réactionnaire du gouvernement Lesage? Le danger est réel.

Mais que le gouvernement se persuade d'une chose: que la réforme actuellement non-violente de l'Education ne le sauvera pas éternellement de la violence des masses, et que son incapacité à intervenir là où il faut préparer irrévocablement sa chute. ■

LUNDI, LE 14 DÉCEMBRE 1964

Fernand Daoust, vice-président de la F.T.Q.

Michel Chartrand, président du P.S.Q.

Jean-Marie Bédard, président du Syndicat des travailleurs du bois (F.T.Q.)

Robert Burns, président du Syndicat des permanents de la C.S.N.

"LES SYNDICATS DU QUÉBEC SERVENT-ILS LES INTÉRÊTS DES CLASSES DIRIGEANTES, PLUTÔT QUE CEUX DES OUVRIERS?

Deuxième débat public organisé par "Révolution québcoise"

Lieu: Salle Rialto

5711 avenue du Parc

Heure: 8 h. 30 p.m. précises

Le grand public est cordialement invité à participer à ce débat

BULLETIN D'ABONNEMENT À

"Révolution Québécoise"

Nom ....

....

Adresse ....

....

S'inscrit pour un abonnement d'un an

- ☐ **ordinaire : 5 dollars**
- ☐ **de soutien : 10 dollars**
- ☐ **étudiant : 3 dollars**
- ☐ **outre-mer (avion): 10 dollars**

A partir du mois de..

Paiement par ☐ chèque ☐ mandat ☐ comptant

Transcrire ce bulletin et faire parvenir à

Révolution québécoise

3009 Maplewood, app. 11, Montréal